



Centre de Prévention  
des Violences Conjugales  
et Familiales

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Approuvé par l'Assemblée Générale du 23 avril 2026

Siège Social : Rue des Colonies, 11 à 1000 Bruxelles – Tél. 02/539.27.44

Déduction fiscale pour tout don à partir de 40€ par an

BNP Paribas Fortis : BE83 0010 5271 3415



0	2025, année à l'arrêt pour plus de régression pour nos bénéficiaires .....	4
1	L'Asbl : Côté institutionnel .....	5
1.1	L'objet de l'association.....	5
1.2	Les missions et valeurs.....	5
1.3	Les méthodes.....	5
1.4	Structure institutionnelle.....	6
1.4.1	L'Assemblée Générale.....	6
1.4.2	L'Organe d'Administration.....	6
1.4.3	Accompagnement juridique.....	6
1.5	Les agréments et subventions .....	6
1.6	Les donateurs et donatrices.....	6
1.7	www.cpvf.org .....	6
2	Lutter contre les violences de genres au niveau des instances politiques .....	8
2.1	Au niveau fédéral, la Plateforme Nationale de la Société Civile .....	8
2.1.1	Objet.....	9
2.1.2	Missions .....	9
2.1.3	Les Obligations et Engagement des membres .....	10
2.2	Au niveau communautaire et régional .....	10
2.2.1	La Task Force Violences conjugales.....	10
2.2.2	Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales.....	10
2.3	Au niveau du secteur sans-abri : l'AMA.....	11
2.4	Plaidoyer pour politique .....	11
3	L'expertise comme outil pour lutter contre le sexisme et les violences de genre.....	13
3.1	Education Permanente .....	13
3.1.1	Le Décret du 1 <sup>er</sup> juillet 2003 modifié le 14 novembre 2018 comme boussole.....	13
3.1.2	Les objectifs.....	13
3.1.3	Les thématiques d'action .....	14
3.2	Les Formations des professionnels.....	20
3.2.1	Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles .....	20
3.2.2	Le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales.....	20
3.3	Les projets préventions aux violences entre partenaires intimes.....	20

3.3.1	Centre de Prévention de Ganshoren .....	20
3.3.2	CRUSH – Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes .....	21
4	Action de terrain auprès de victimes de violences conjugales .....	23
4.1	Le service d'aide aux justiciables .....	23
4.1.1	La permanence téléphonique .....	23
4.1.2	Un accueil sur rendez-vous .....	24
4.1.3	L'aide et l'accompagnement social .....	25
4.1.4	L'aide et l'accompagnement psychologique .....	26
4.1.5	La pair-aidance .....	27
4.1.6	Le groupe de parole .....	28
4.2	Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil .....	30
4.2.1	Le Refuge et la Petite Maison .....	30
4.2.2	La Parenthèse .....	41
4.2.3	L'accompagnement de l'équipe intendance .....	51
4.2.4	Mission spécifique "soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales" .....	52
4.2.5	Le post-hébergement .....	52
4.2.6	Les conventions de collaboration liée aux logements .....	52
4.2.7	Conventions liées au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil .....	53
	Formations suivies par le personnel et rapport du SIPP .....	55
4.3	Actions du SIPP pour 2025 .....	55
4.3.1	Présence et disponibilité du SIPP .....	55
4.3.2	Registre des faits indésirables .....	55
4.3.3	Equipe de secourisme et équipier de première intervention .....	55
4.3.4	Brochure d'onboarding et boîte à outil : .....	56
4.3.5	Projets pour 2026 .....	56
4.4	Liste des formations suivies par le personnel .....	56

## **0 2025, année à l'arrêt pour plus de régression pour nos bénéficiaires**

L'année 2025 a été une année particulière à Bruxelles : sans gouvernement, les ministres et les administrations sont restés en affaires courantes.

Tout est à l'arrêt, figé.

Le *Masterplan*, au niveau du secteur sans-abri, est lentement mis en place.

Notre centre a été sollicité pour son expertise concernant la mesure n°7 :

**« Soutenir un plan global d'aide et d'accompagnement des victimes de violences domestiques ».**

La Plateforme régionale violences, pilotée par Equal Brussels, n'a pas été active en 2025.

L'année 2025 est une année **sans appels à projets**.

Bénéficiant d'**agréments pluriannuels**, le CPVCF n'a pas été impacté financièrement.

Ce constat n'a malheureusement pas été le même pour d'autres associations, qui connaissent d'importants problèmes financiers et humains.

L'année 2025 marque l'entrée dans une période de récession.

Notre centre va devoir être encore plus attentif à son équilibre financier et veiller à maintenir l'emploi.

L'année 2025 marque également l'entrée dans une période de régression pour nos bénéficiaires, à la croisée de plusieurs discriminations et vulnérabilités.

L'accès à la santé, au logement et à la solidarité devient encore et encore plus difficile.

L'année 2025 marque aussi l'entrée dans une période sombre pour la lutte contre les inégalités économiques entre hommes et femmes.

**Bref, 2025 est une année 0 pour un recul généralisé de tous les droits sociaux, et en particulier ceux des femmes, d'ici et d'ailleurs...**

# 1 L'Asbl : Côté institutionnel

## 1.1 L'objet de l'association

« Le but de l'association est le suivant :

Offrir à toute personne confrontée à une problématique de violence dans son couple et/ou dans sa famille un accueil et un accompagnement spécialisé visant à diminuer sa souffrance, prendre du pouvoir sur sa vie et sortir de l'enfermement de la violence ;

Offrir à toute femme accompagnée ou non de ses enfants un hébergement temporaire ;

Informers et sensibiliser le public et tous les acteurs concernés, conscientiser le monde politique à la problématique des violences au sein du couple et de la famille et soutenir tout projet qui vise à lutter contre celle-ci ;

Participer à des échanges de travail et de réflexions avec des partenaires nationaux et internationaux, notamment européens.

L'association peut poser les actes se rapportant directement ou indirectement à son projet. »<sup>1</sup>

## 1.2 Les missions et valeurs

Le Centre est un lieu d'accueil où les personnes victimes de violences conjugales et familiales trouvent une aide administrative, psychologique, sociale, juridique, ainsi qu'une **sécurité physique et psychique**.

Le Centre défend des valeurs fondamentales telles que la dignité, l'estime de soi et l'autonomie des victimes, en plaçant la justice au cœur de la lutte contre la violence.

Dans chacune de nos interventions, la parole de la victime est toujours respectée et n'est jamais remise en question.

Notre fonctionnement repose sur une collaboration étroite, mettant en avant les compétences de chaque membre de l'équipe et encourageant la formation continue.

## 1.3 Les méthodes

Le travail s'effectue avec une **équipe pluridisciplinaire** intégrée dans une approche globale. L'intervention pluridisciplinaire met en exergue toute la complexité des violences conjugales et familiales. Elle permet aux intervenant.e.s sociaux.ales d'avoir une vue globale sur la situation des personnes suivies et d'effectuer un accompagnement adapté à chaque situation.

Afin d'utiliser une grille de lecture commune, les situations des familles sont analysées à la lecture du **Processus de Domination Conjugale**, dénommé « PDC ».

---

<sup>1</sup> Statuts coordonnés du Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, publiés au *Moniteur Belge* le 21 novembre 2017.

## 1.4 Structure institutionnelle

### 1.4.1 L'Assemblée Générale

BENNE Frédéric, BOSSER Alizée, BOUILLET Marie-Anne, BRACONNIER Valérie, CHAFI Abder, COZZI Laurence, CURTO Nadia, DE LA PENA VALDIVIA Marcela, DELIRE Nadine, de VINCK Myriam, D'HAYER Astrid, DILLE Anne-Françoise, GIRARD Béatrice, GSHWIND VAN ESCH Virginia, IONNIDIS Fotoula, NAKHLE Lise, LUIS SEQUEIRA Anne-Marie, MARCHETTI Sabine, ROEGIERS Bénédicte, ROISIN Jacques, RYMANBEE Bibi Rehana, SAKIROSKA Selda, SIMON Odette, TANGHE Nicole, VERLAEKEN Anne, ZAAZAA Yamina.

### 1.4.2 L'Organe d'Administration

DE LA PENA VALDIVIA Marcela ; Dufeil Anoushka ; GSHWIND VAN ESCH Virginia

### 1.4.3 Accompagnement juridique

VIS Aline

## 1.5 Les agréments et subventions

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales est agréé et subsidié par :

**La Commission Communautaire Française (COCOF) et l'ONE** pour son service d'hébergement

**La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)** pour son service d'aide aux justiciables et l'Education Permanente

**Safe.brussels** : Soutien notre service ambulatoire

**Les aides à l'emploi provenant de** : Actiris (ACS, CPE) Fonds Maribel Fonds pour l'embauche compensatoire (BEC)

**Equal.brussels** : Soutien le projet Femmes Expertes de Vécu

**Fondation du Roi Baudouin** soutien les projets réalisés avec les enfants hébergés dans nos maison d'accueil.

## 1.6 Les donateurs et donatrices

Nous remercions particulièrement les généreux.ses donateur.trice.s qui par leurs soutiens financier et matériel ont contribué au succès de nos activités.

Régulièrement, nous recevons des dons de vêtements, de jouets, du matériel de nursing ou encore des produits cosmétiques.

Au vu de la conjoncture actuelle, votre soutien est doublement réconfortant. Il nous permet de concrétiser nos objectifs tout en apportant une meilleure qualité de vie à nos hébergé.e.s adultes et enfants qui peuvent ainsi profiter d'activités diverses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos structures.

Le personnel, la Direction et les hébergé.e.s de nos maisons s'associent pour remercier

Agoria, Editions Dupuis, McKenzie, Ravensburger, Ups, Woodee, Time to Help, Levis, Opération papa Noël, Befac, Infrabel, Ikea, les collectifs divers, cinéma Palace, le théâtre National sans oublier les nombreuses personnes privées qui nous ont aidés en dons, en matériels et en services.

## 1.7 [www.cpvcf.org](http://www.cpvcf.org)

Le nouveau site web du CPVCF a été officiellement lancé le 11 mai 2025.

Ce travail, entamé en 2023, a mobilisé l'ensemble des équipes du CPVCF, tant pour l'ajustement des contenus que pour la vérification de leur clarté et de leur accessibilité. Une attention particulière a été portée à ce que chaque public, personnes victimes, proches, professionnel-le-s, puisse s'y retrouver facilement.

Le site actuel place les victimes au centre, tout en proposant une navigation plus intuitive, des contenus plus accessibles et une présentation plus dynamique, en cohérence avec les missions et les valeurs du CPVCF.



## 2 Lutter contre les violences de genres au niveau des instances politiques

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, riche de son expérience de plus de 45 ans et de sa pratique de terrain quotidienne, propose sa participation et son expertise tant au niveau fédéral que communautaire et régional. Il s'investit également au niveau du secteur sans-abri concernant plus particulièrement ses deux maisons d'accueil.

### 2.1 Au niveau fédéral, la Plateforme Nationale de la Société Civile

Cette plateforme a été mise en place dans le cadre de la mise en actions du Plan d'Action Nationale 2021-2025 qui est lui-même issu du Traité d'Istanbul



## GREVIO

Le GREVIO est un organe d'experts indépendants qui est chargé de veiller à la mise en œuvre, par les Parties, de la Convention d'Istanbul. Les membres sont votés par le Comité des Parties.



élabore et publie des rapports d'évaluation des mesures d'ordre législatif prises par les Parties.



Le GREVIO peut engager une procédure d'enquête spéciale lors qu'il faut prévenir des actes de violence graves qui transgressent la Convention.



Adopté le 26 novembre 2021 par le Conseil des ministres

# PAN 2021-2025

## Plan d'action national

Ce PAN s'appuie sur la Convention d'Istanbul et sur les recommandations adressées à la Belgique. Il comprend 201 mesures relevant de l'Etat fédéral, des Communautés et des Régions.



Un groupe interdépartemental (GID) assure le suivi du PAN : il est composé des représentant-e-s des départements **fédéraux**, **communautaires** et **régionaux** concernés, un **comité de pilotage** et des **groupes d'experts**.

### 2.1.1 Objet

La Plateforme civile a pour objet :

- Analyser les actions mise en place des actions du PAN,
- Rencontrer le GID pour établir les procédures de collaboration.

**Suite aux dernières élections, la rencontre avec le GID n'a abouti à aucun résultat** en vue d'une collaboration effective.

Pour rappel, les associations actives dans la Plateforme sont : Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales, Chayn Belgique, Fédération des Centre de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes, Femmes de droits asbl, Frauenliga/Vie Féminine VoG, Garance, GAMS Belgique (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Génitales féminines), Isala asbl, La Voix des Femmes, Nederlandstalige Vrouwenraad, Plan International BE, Plateforme Citoyenne pour une Naissance Respectée (PCNR), Pôle des Ressources en violences conjugales/ Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, Praxis, Sensoa et Vzw Zijn – Beweging tegen geweld-MoveMen.

### 2.1.2 Missions

D'adopter un avis officiel concernant l'implémentation du PAN 2021-2025 lors des rapports intermédiaires et finaux prévus dans le cadre de l'évaluation du PAN 2021-2025 ;

D'examiner la mise en œuvre et les problèmes éventuels relatifs à l'application pratique du PAN 2021-2025 en formulant des avis spécifiques ;

De répondre aux sollicitations du GID ou le futur Centre d'Expertise Multidisciplinaire (CEM) ou d'agir de sa propre initiative et leur apporter, le cas échéant, une expertise concernant la mise en œuvre des mesures du PAN 2021-2025.

### 2.1.3 Les Obligations et Engagement des membres

Les associations membres s'engagent à collaborer avec toute autre association non représentée au sein de la plateforme pouvant s'avérer pertinente dans le cadre de leurs activités et de leurs travaux.

En étant membre de la plateforme nationale, l'association s'engage notamment à :

- Participer aux réunions de la plateforme ;
- Mettre à disposition l'expertise de son association pour alimenter les travaux de la plateforme ;
- Faire le lien avec d'autres associations non-membres de la plateforme afin que les expertises de ces associations soient également prises en compte lors des travaux de la plateforme ;
- Contribuer à la rédaction des avis pour lesquels la plateforme est mandatée ;
- Participer aux groupes de travail initiés par le GID lorsque celui-ci sollicite l'implication de la plateforme.

## 2.2 Au niveau communautaire et régional

### 2.2.1 La Task Force Violences conjugales

Créée lors de la crise sanitaire, elle continue à garder toute sa pertinence malgré les changements de cabinets ministériels. Elle permet un échange entre les administrations, les cabinets ministériels et les associations représentant la société civile.:

Ces échanges permettent vraiment à tous les participants de prendre conscience de ce qui se met en place ou non.

**Les missions :**

Suivre l'évolution de la situation sur le terrain tant au niveau des lignes d'écoute, des chats, des hébergements en maisons d'accueil.

Dresser un relevé le plus exhaustif possible des actions locales, tant communales que régionales, provinciales.

Être le relais de certains points vers la Conférence Interministérielle Droits des femmes et vers certains Ministères spécifiques, tant fédéraux ou communautaires que régionaux.

### 2.2.2 Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales

Le Centre participe depuis 2018 au groupe de travail « Approche intersectorielle en matière de violences intrafamiliales » car il est persuadé de la nécessité de travailler avec les différents intervenant.e.s qui gravitent autour de la famille concernée par les violences conjugales et intrafamiliales dans l'intérêt, avant tout, de la sécurité de la victime seule ou avec enfant(s).

Il a signé en 2019 la Déclaration d'Intention qui l'engage dans ce travail de réflexion en vue de constituer une concertation de cas.

Le travail se fait dans les deux langues officielles à Bruxelles, à savoir le français et le néerlandais. Outre cette question linguistique, nous constatons les différences assez importantes dans le fonctionnement des institutions tant publiques que privées francophones et néerlandophones. Ces différences sont un « ralentissement » à l'évolution de ce travail car nous devons sans cesse adapter les décisions aux réalités de fonctionnement de chaque partie linguistique. Néanmoins, la motivation est toujours présente et le projet se poursuit.

Le groupe de travail a travaillé tout le long de l'année à la création du Protocole de concertation de cas de violences intrafamiliales au sens de l'Article 458ter du Code Pénal.

Ce protocole définit les conditions dans lesquelles une concertation de cas peut être organisée. Ce protocole détermine les situations qui pourraient être prises en charge par cette concertation dans sa phase de test :

- La situation doit concerner des violences dans le couple et être connue par le Parquet de Bruxelles
- La situation doit être considérée comme complexe, à savoir qu'elle implique des répétitions de faits, de plaintes réciproques et/ou de précédents judiciaires pour les mêmes faits
- Le cas implique la présence de personnes mineures, victimes directes ou indirectes.

Le protocole détermine également les fonctions, rôles et pouvoirs des différents intervenants de la concertation de cas et détermine les outils (notamment les grilles d'évaluation des risques qui seront utilisées lors de la concertation).

La création de ce Protocole a pris toute l'année. Entériné par le Parquet de Bruxelles, il a pu être signé par les partenaires le jeudi 14 décembre 2023 dans les locaux de Safe Brussels.

En 2025, Le protocole a été finalisé et signé par toutes les parties prenantes pour permettre le lancement de la phase test.

Le Centre y a eu une part active en tant que membre du comité d'accompagnement mais également en tant que membre de la concertation de cas elle-même.

En 2025, aucun cas n'a encore fait l'objet de cette concertation

### 2.3 Au niveau du secteur sans-abri : l'AMA

La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri, l'AMA regroupe la majorité des maisons d'accueil de Bruxelles et de Wallonie dont le CPVCF.

L'AMA défend leurs intérêts auprès des autorités subsidiaires et des instances qui œuvrent dans l'accueil et l'accompagnement des plus démunis.e.s.

La fédération sensibilise sur la problématique des sans-abri et les activités des maisons d'accueil.

Elle se préoccupe également d'établir des ponts entre les différents services qui se préoccupent des personnes en grandes difficultés.

### 2.4 Plaidoyer pour politique

Pour rappel, ce projet visait à élaborer et porter un plaidoyer commun aux trois associations, autour des trois thématiques suivantes :

- La discrimination institutionnelle envers les femmes victimes de VCI en parcours migratoire ;
- Le non-respect des principes de précaution et de protection des victimes adultes et enfants lors d'une séparation en contexte de VCI ;
- L'utilisation infondée du concept d'aliénation parentale dans le cadre d'une séparation en contexte de VCI.

En 2025, à la suite de l'organisation d'une table ronde à l'occasion du 25 novembre 2024, la Collective a intégré les retours de la société civile et finalisé le document de plaidoyer. Celui-ci a été diffusé auprès des administrations

impliquées dans l'élaboration des plans d'action aux différents niveaux de pouvoir, ainsi que dans le cadre des consultations de la société civile pour la rédaction de ces plans et pour le GREVIO. Afin d'en faciliter la diffusion, une synthèse exécutive a également été réalisée et partagée.

Enfin, dans le contexte de l'installation de nouveaux gouvernements, nous avons engagé un travail de mise en relation et de sensibilisation afin d'établir un dialogue constructif autour des recommandations formulées dans le plaidoyer.

## 3 L'expertise comme outil pour lutter contre le sexisme et les violences de genre

### 3.1 Education Permanente

#### 3.1.1 Le Décret du 1<sup>er</sup> juillet 2003 modifié le 14 novembre 2018 comme boussole.

Au CPVCF, l'éducation permanente s'appuie sur l'Axe 1 du Décret de l'Éducation Permanente, « Participation, éducation et formation citoyennes », et se décline désormais autour de trois thématiques :

**Exclusion socio-économique et culturelle,**

**Violences entre (ex) partenaires intimes et violences basées sur le genre,**

**Accès aux droits de maintien de séjour et discriminations intersectionnelles.**

Les ateliers d'Éducation permanente (EP) créent des espaces d'expression, de réflexion et de discussion qui permettent aux femmes de renforcer leur pouvoir d'agir, tant sur le plan individuel que collectif, et de se positionner comme actrices de leur propre vie. Ces espaces favorisent également leur participation active à la vie sociale, culturelle, politique et économique, en soutenant l'émancipation et l'engagement citoyen.

Nous nous référons dans le travail collectif en éducation permanente, d'une part, au **Plan d'action national contre les violences basées sur le genre en Belgique** (PAN 2021-2025), à la "**Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**" ; et la **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes** (CEDAW).

#### 3.1.2 Les objectifs

Au CPVCF, notre travail en éducation permanente s'inscrit dans une démarche d'émancipation individuelle et collective des femmes, avec pour objectif de favoriser un changement vers une société plus équitable et égalitaire.

Nos animations permettent aux femmes maintenues dans des situations de domination :

- *d'acquérir des savoirs et compétences* nécessaires à l'autonomie, la compréhension de la réalité sociale qu'elles vivent individuellement et collectivement, de développer leur esprit critique et la capacité à s'engager activement dans la vie sociale, culturelle et économique ;

- *de s'impliquer dans des actions collectives* visant l'amélioration et la transformation de leurs conditions de vie, dans une visée d'émancipation et d'autonomie tant individuelle que collective.

Pour arriver à ce changement collectif, nous nous sommes données *des* objectifs en définissant selon plusieurs axes de travail dans chaque projet/groupe au sein du CPVCF :

Un axe *expressif* (permettre aux femmes de se dire, de se raconter, de se faire entendre, seules ou collectivement afin de déculpabiliser de ce qu'elles vivent)

Un axe *relationnel* (permettre aux femmes de créer des liens entre elles, d'échanger, de se construire ensemble tout dans un climat de confiance)

Un axe *cognitif* (permettre aux femmes d'accéder à un meilleur niveau de savoir ou savoir-faire, pour être plus autonomes dans leur quotidien, notamment dans la période de post hébergement et de développer leur esprit critique)

Un axe *réflexif* (permettre aux femmes de cheminer, de poser un regard nouveau sur leurs parcours, pour avancer vers leur émancipation et reconstruction à la suite des violences conjugales)

Un axe *action* (permettre aux femmes de poser des choix conscients et réfléchis, devenir auto déterminée, de se fixer des objectifs clairs et de mettre en œuvre les compétences nécessaires pour agir, seules et/ou collectivement).

### 3.1.3 Les thématiques d'action

#### **Thématique 1 : Violences entre (ex) partenaires intimes et violence basée sur le genre**

L'enjeu de société abordé par cette thématique peut se retrouver dans l'objet social de l'organisation :

“Offrir à toute personne confrontée à une problématique de violences dans son couple et/ou dans sa famille un accueil et un accompagnement spécialisé visant à diminuer sa souffrance, prendre du pouvoir sur sa vie et sortir de l'enfermement de la violence, à travers le prisme des discriminations sociales d'ordre patriarcal”.

Avec l'objectif d'enclencher le processus de dé-victimisation, l'Education Permanente anime des ateliers poussant les femmes à s'interroger sur leur socialisation en tant que femmes, qui influence leur identité de genre et les enferme dans des rôles stéréotypés. La diversité du groupe permet de questionner les traditions, religions, mœurs, coutumes de chacune mais aussi toutes les croyances et idées sexistes véhiculées dans les médias, l'enseignement... et de percevoir leur place rôle dans la reproduction des schémas qui les enferment dans des relations violentes. Ces rôles appris, profondément sexistes, constituent un terreau fertile pour les violences conjugales utilisées pour perpétuer la domination masculine et les inégalités de genre

Notamment, les animations du jeudi soir en maison d'accueil abordent les thématiques liés au système des dominations (le processus de l'emprise, le processus de domination conjugale, le cycle des violences conjugales, le consentement), mais aussi sur les impacts des violences conjugales dans les identités sociales, psychologiques, économiques...

#### **Parmi cette thématique, voici les projets phares mis-en-place en 2025 :**

Le projet « **Femmes expertes de leur vécu** », lancé en 2022, a poursuivi son développement et son renforcement en 2025. Le CPVCF a co-construit, avec des femmes survivantes de violences conjugales accompagnées par le Centre, un projet de sensibilisation destiné tant au grand public qu'aux professionnel-le-s. Certaines femmes, avancées dans leur parcours de reconstruction, suivent une formation afin de pouvoir témoigner de leur expérience auprès des institutions et des acteurs de première ligne.

Le CPVCF a également poursuivi ses actions de sensibilisation auprès de l'École régionale de la police à Bruxelles, à la suite de l'impact positif constaté auprès des professionnel-le-s ciblé-e-s. Les femmes expertes de leur vécu ont rencontré les apprenti-e-s policier-ère-s à six reprises.

Les femmes ont également témoigné auprès de professionnel-le-s du secteur de la santé, notamment lors d'une action de sensibilisation organisée à l'École d'infirmier-ère-s en santé communautaire d'Erasmus.

Les femmes expertes de leur vécu ont aussi contribué à la sensibilisation du grand public, en collaboration avec Soralia et la Ville de Bruxelles, lors de l'événement « **Sortir de l'enfermement et de la violence** ». Cette rencontre a rassemblé environ 80 personnes, directement ou indirectement concernées par la problématique des violences conjugales.

Le CPVCF a également été sollicité par l'ASBL Ligue des droits humains afin que les femmes expertes de leur vécu témoignent de leur expérience avec la justice. Cette intervention a donné lieu à la publication de l'article « **Après les coups, se relever pour défendre la vérité** », diffusé lors de la présentation « **Le procès fictif** », dans le cadre du Festival des Libertés.

Enfin, un travail a été mené pour élargir les actions de sensibilisation aux thématiques liées au droit au maintien du séjour et aux impacts des violences conjugales sur les femmes en parcours migratoire. Dans ce cadre, une intervention a eu lieu lors d'un événement public organisé par le CIRE.

## **Thématique 2 : Exclusion socio-économique et culturel**

Le public suivi par le CPVCF est en grande précarité : les violences entre (ex) partenaires intimes appauvrissent les victimes. Elles se retrouvent isolées, démunies, sans accès à leurs droits économiques, sociaux, juridiques, parentaux.

En outre, les femmes font face à d'autres discriminations systémiques qui renforcent leur vulnérabilité et les marginalisent. Pour aborder différents aspects de l'exclusion socio-économique et culturelle, nous avons structuré cette thématique autour de quatre problématiques en mettant un accent particulier sur l'accès aux droits. :

### Le projet sur L'accès aux droits socio-culturels

L'accès à la culture est crucial pour l'émancipation, le développement de l'esprit critique et l'évolution des mentalités. En situation de précarité, il est souvent négligé.

Pourtant, pour les personnes en situation de précarité, cet accès reste souvent **difficile**, en raison de nombreux obstacles économiques, sociaux et symboliques. Les initiatives d'Éducation permanente jouent dès lors un rôle central en ouvrant des espaces de participation à des projets artistiques et culturels, notamment autour des violences faites aux femmes, favorisant ainsi l'expression, la réflexion collective et l'engagement citoyen.

Cette année, le groupe d'Éducation Permanente a eu l'opportunité de collaborer avec le Théâtre du Rideau dans le cadre d'une **médiation culturelle autour de la pièce "Un jour j'irai et ce sera bien" de la metteuse-en-scène Charlotte Brihier**.

Cette collaboration s'inscrit dans le projet "L'intime est politique", qui vise à ouvrir la parole sur les violences de genre à travers des outils artistiques, en reliant des vécus souvent perçus comme individuels à des luttes collectives. Il cherche à aborder des sujets tabous, fréquemment enfermés dans le secret, à lever le voile sur les silences familiaux et à rendre visibles les injustices vécues au quotidien.

Cette collaboration s'est structurée autour de trois ateliers : une rencontre entre les participantes, la médiatrice culturelle du théâtre et la metteuse-en-scène et deux ateliers d'écriture autour des thèmes de la pièce.

En suivant une méthodologie élaborée par l'artiste, les participantes ont pu explorer les thématiques des liens familiaux, la transmission, le deuil, l'exil, la maternité, l'amour, le tabou. Ces ateliers, profondément émouvants, se sont poursuivis par la visualisation de la pièce au théâtre.

Nous avons également collaboré avec le Théâtre Varia dans le cadre d'une médiation culturelle autour de la pièce « **Plonger** » de Sarah Deveau. Dans un premier temps, les femmes ont assisté à la deuxième représentation au Théâtre Varia et Théâtre des Martyrs.

À la suite de ces représentations, un atelier d'échange et d'expérimentation a été organisé, animé par la metteuse en scène, Sarah Deveau, autour d'exercices d'expression théâtrale et circassienne en lien avec la pièce. Cet atelier abordait des thématiques telles que l'audace, la prise de risques, la peur — comment elle peut nous submerger, comment l'apprivoiser et puiser en soi la force pour oser.

Il s'agissait d'un moment fort, favorisant la reprise de confiance, l'expression de soi et la réappropriation de son corps.

#### Projet accès aux droits socio-économiques

L'autonomie financière est essentielle pour reconstruire les victimes de violences conjugales, souvent confrontées à des violences économiques, à la précarité et à la perte de leur logement, travail ou revenus. Le manque de documents ou d'informations sur les démarches administratives les empêche d'accéder à leurs droits socio-économiques. Les ateliers d'Éducation Permanente permettent aux victimes d'identifier leurs droits et de revendiquer leur accès à une vie digne.

Dans le cadre de cette problématique, nous avons souhaité mettre en lumière notre projet « **Liberté sous crédit** », qui aborde les violences économiques vécues par les victimes de violences conjugales, tant pendant la relation qu'après la séparation. Nous avons eu l'occasion de faire un partenariat avec l'ASBL "Financité", qui travaille pour une finance responsable et solidaire au service de l'intérêt général et proche des citoyen·ne·s.

Dans le cadre des ateliers, nous avons visualisé le documentaire "Sous les coûts", réalisé par Financité en collaboration avec le GSARA. Ce film met en lumière les témoignages de trois femmes subissant des violences économiques. Ce ciné-débat s'est suivi d'une rencontre avec une travailleuse de Financité. **Le projet s'est également construit en collaboration avec le CVFE, autour du jeu « 1000 balles », un outil pédagogique, développé en partenariat avec Financité.**

Deux séances de jeu ont été organisées. Les participantes ont pu apporter des retours sur le jeu, identifier les violences économiques représentées et découvrir des stratégies pour les contrer.

Enfin, le projet s'est inscrit dans les **Journées féministes d'Amazone** sur la thématique des violences économiques. Nous avons animé un atelier de découverte du jeu "100 balles".

Nous avons également mené des **animations autour des mesures d'austérité du gouvernement Arizona et de leurs impacts spécifiques sur les femmes**. Ces temps ont permis d'informer, d'analyser collectivement les conséquences de ces politiques sur les conditions de vie, l'autonomie et les droits des femmes, et de nourrir une réflexion critique. Dans une perspective de mobilisation collective, le projet a aussi encouragé la participation à la manifestation.

Nous avons mis-en place en 2025 est le **projet "Santé"** avec l'objectif d'ouvrir la discussion sur les liens entre précarité, violences et santé, et d'explorer les impacts des violences conjugales sur la santé physique et mentale. Lors de deux séances, les participantes se sont interrogé les discours dominants sur la gestion individuelle de la santé, ont identifié les freins à l'accès et à la qualité des soins, et ont réfléchi collectivement aux revendications pour un accès égal et digne à la santé, ainsi qu'aux marges de manœuvre possibles, y compris à travers des pratiques alternatives au-delà de la médication. Le projet c'est clôturé par un atelier sophrologie.

### Projet accès aux droits parentaux

La Convention d'Istanbul reconnaît les enfants exposés à la violence domestique comme des victimes à part entière. Les mères victimes de violences conjugales subissent l'instrumentalisation de leurs enfants par le conjoint violent ainsi que des violences institutionnelles des services de protection à l'enfance et de la justice. La question de la parentalité est une question omniprésente dans nos ateliers d'Education Permanente : la plupart des participantes ont des enfants avec le (ex) partenaire violent et cherchent des réponses concernant l'impact des violences sur la vie de leurs enfants.

Cette année, les femmes expertes de vécu se sont réunies lors de deux occasions pour s'interroger sur la question **"Comment protéger nos enfants à la justice"**, une préoccupation qui concerne la grande majorité du public du centre : des mamans-solos noyées dans des interminables procédures judiciaires.

Cette année, nous n'avons pas consacré de projet spécifique à la thématique des droits parentaux. Cette question présente dans tous les projets menés, notamment dans les axes de travail "accès aux droits socio-économiques et sociojuridiques". Elle fait partie du quotidien des participantes, et revient toujours dans les échanges.

### Projet accès aux droits sociojuridiques

Dans le contexte des violences conjugales, les victimes sont souvent confrontées à un système judiciaire patriarcal. La justice évolue en fonction des mentalités, puisqu'elle réagit aux changements sociétaux. Cela crée un décalage et des difficultés pour les victimes, qui doivent entreprendre de longues procédures juridiques pour retrouver leur autonomie financière, se protéger ainsi que leurs enfants de l'auteur des violences. Elles se heurtent à un système peu préparé à l'accompagnement des victimes de violences conjugales (VC), marqué par un manque de sensibilisation global à cette problématique. Les séances d'Éducation Permanente permettent de porter un regard critique sur le système judiciaire, de renforcer les victimes face à la justice, de les préparer à affronter les tribunaux et de mettre en lumière les violences institutionnelles.

Le projet **« Justice surréaliste »** commencé en 2024, s'est poursuivi toujours en partenariat avec « Article 27 » et en collaboration avec Scripta Linea AISBL. Une vingtaine de femmes ont participé activement à l'ensemble du projet. Celui-ci s'inscrit dans une démarche d'émancipation et de prise de parole collective, visant à transformer

des expériences individuelles souvent marquées par l'injustice, l'incohérence et la violence institutionnelle en un discours commun, audible et porteur de changement social.

Les participantes ont choisi de témoigner de leur rapport au système judiciaire, vécu comme absurde, incompréhensible ou profondément déstabilisant. En s'appuyant sur une démarche artistique et collective, elles ont pu sortir d'une position de victimes isolées pour devenir actrices de leur récit, en construisant une parole partagée destinée à interpeller le grand public et les institutions.

Le travail s'est articulé autour d'ateliers d'écriture collective fondés sur l'intelligence collective et des jeux d'écriture inspirés du courant du **surréalisme en Belgique**, permettant une mise à distance créative des expériences vécues. Ce cadre décalé et symbolique a favorisé l'expression, la liberté de ton et la réappropriation du vécu, tout en ouvrant des espaces de réflexion critique. Les ateliers ont été accompagnés par Isabelle De Vriendt de Scripta Linea.

Un atelier spécifique autour du **calligramme**, a permis de renforcer l'accessibilité de l'écriture et de valoriser des formes d'expression non normées. Les textes produits, à la fois sensibles, puissants et engagés, témoignent d'un processus de reconstruction, de confiance retrouvée et de solidarité entre les participantes.

La valorisation du travail a constitué un levier central du projet. Une première émission de podcast, diffusée sur Radio Air Libre, a présenté le contexte, les enjeux et la démarche du projet, accompagnée de la lecture de textes collectifs. Une seconde émission a donné à entendre des textes individuels, renforçant la reconnaissance des voix singulières au sein du collectif. Le projet a également été présenté lors de la journée **Réseau en action**, offrant aux participantes un espace public pour affirmer leur parole et leur légitimité.

Ces moments de visibilité ont eu un impact significatif sur l'estime de soi des femmes, sur leur sentiment de légitimité à s'exprimer dans l'espace public et sur leur capacité à se positionner comme expertes de leur propre vécu. Ils ont également contribué à sensibiliser un public élargi aux effets des parcours judiciaires sur les femmes victimes de violences.

Dans une logique de transmission et de pérennisation, le groupe a décidé de réaliser une publication rassemblant l'ensemble du processus du projet, depuis les ateliers d'écriture jusqu'aux productions finales. Cette publication, présentée le 15 janvier 2026, constitue à la fois un outil de valorisation du travail accompli, un support de sensibilisation et un acte politique visant à rendre visibles des expériences trop souvent invisibilisées.

### **Thématique 3 : Accès aux droits au maintien de séjour et discriminations intersectionnelles**

Le CPVCF accompagne un public multiculturel, composé de nombreuses femmes migrantes ou en situation précaire, souvent victimes de racisme et de discriminations dans des domaines clés comme le logement, l'emploi ou les démarches administratives. Bien que la Convention d'Istanbul insiste sur la priorité du statut de victime, ces femmes subissent de graves violences institutionnelles et restent dépendantes de leur conjoint en raison de leur statut de résidence.

Les ateliers d'Éducation Permanente leur permettent de se renforcer, de défendre leurs droits et de lutter contre les discriminations tout en sensibilisant la société. Le CPVCF revendique une approche intersectionnelle des violences conjugales, tenant compte des réalités spécifiques des femmes racialisées et migrantes.

Nous avons également participé activement, à travers les **Femmes expertes de leur vécu**, à la rencontre consacrée aux violences de genre faites aux femmes sans papiers ou en séjour précaire, organisée par le CIRE au Théâtre Marni le 3 décembre 2025.

Cette participation a permis de mettre en lumière les réalités spécifiques vécues par ces femmes et de contribuer au débat public portant sur l'accompagnement des femmes victimes de violences en parcours migratoire, notamment à partir du travail présenté par Yamina Zaazaa.

Cette année, nous avons eu l'opportunité de visiter l'exposition **"When we see us"** au **Bozar**. Cette exposition explore l'autoreprésentation des africain.e.s et afro-descendant.e.s et leurs subjectivités sur le plan global. Les quelques 150 œuvres réalisées par environ 120 artistes sont regroupées en six thèmes : Le Quotidien, Joie et Allégresse, Repos, Sensualité, Spiritualité ainsi que Triomphe et Émancipation. Les femmes qui fréquentent le CPVCF ont bénéficié d'une visite guidée, leur permettant d'être accompagnées dans l'exploration de la pensée panafricaine, sa résilience, son essence et de sa charge politique.

Pour conclure, le **processus de préparation des manifestations du 8 mars et du 25 novembre** constitue chaque année un moment clé.

Cette année, nous avons collaboré avec la **Marche Mondiale des femmes dans leur projet d'élaboration d'une sculpture féministe représentant la convergence et diversité des luttes féministes dans une dimension internationale**. Nous avons été interpellées pour animer les ateliers collectifs de création artistique.

Ces ateliers ont eu lieu chaque vendredi pendant deux mois, et ont réuni un groupe de femmes diverses : en utilisant des méthodes d'intelligence collective, le groupe a transformé leur vécu individuel en revendications et cris-de-cœur collectifs. Etant donné que la plupart des participantes faisant partie du Collectif de femmes sans papiers, la groupe a pu découvrir et mettre en lumière leur réalité, souvent invisibilisée, y compris dans les luttes féministes.

La Marche Mondiale des Femmes a fait appel à Zinneke pour la construction de la base de la sculpture. Pendant deux séances, les participantes se sont déplacées dans leur locaux pour habiller cette base, accompagnées par des artistes de la MMF.

Lors du 8 Mars, les femmes ont eu occasion de présenter le projet sur le podium et de marcher aux côtés de cette œuvre, qui porte leurs cris-de-cœurs et leur désir d'un avenir libre de violences.

**Pour renforcer notre pratique en EP**, nous avons organisé des réunions pédagogiques, notamment pour travailler les indicateurs d'évaluation des projets en Education Permanente. Ces réunions ont eu lieu entre animatrices et avec les participantes des différents projets.

## 3.2 Les Formations des professionnels

La cellule de formation” est composée d’assistantes sociaux.ales et d’éducatrices, accompagnant les familles hébergées dans nos maisons d’accueil.

La spécificité des formations données par le centre est de croisées les regards empiriques et théoriques. Il est pour nous important que les formateurs.trices aient développés un pratique de terrain avant de donner des formations.

### 3.2.1 Détection, Prise en charge et Orientation des violences conjugales et sexuelles

En 2018, la Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF) nous a conviés pour participer à un projet dont le but est d’améliorer la **D**étection des violences conjugales et sexuelles, la **P**rise en charge et l’**O**rientation des victimes-PDO.

L’objectif final est de coproduire des outils à destination des associations et services de première ligne actifs à Bruxelles et en Wallonie.

Depuis chaque année, notre cellule formation est active dans ce projet.

### 3.2.2 Le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales

Depuis 2023, le Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales a été constitué en association. Le CVFE, Solidarité Femmes, Praxis et le CPVCF sont les membres fondateurs de cette association.

*Le but du Pôle est de : « contribuer à la mise en œuvre de toutes politiques et de favoriser le développement de pratiques qui visent principalement à améliorer la prise en charge et la sécurité des personnes concernées et impliquées par les violences conjugales et intrafamiliales. L’association s’inscrit résolument dans une visée de transformation sociale qui promeut l’égalité entre les hommes et les femmes. »*

*Trois projets sont portés par le Pôle : La ligne d’écoute Violence Conjugales, Les formation PDC, DIVICO.*

## 3.3 Les projets préventions aux violences entre partenaires intimes.

### 3.3.1 Centre de Prévention de Ganshoren

Lancé en 2021 par le Centre de Prévention de Ganshoren avec CPVCF, ce programme de sensibilisation, repose sur le constat : l’existence de rapports de force entre filles et garçons, souvent observés dès le plus jeune âge à travers des « jeux de bagarres », où la force physique semble être une mesure de domination. Cette dynamique influence la construction identitaire à l’âge adulte. Ces rapports de force restent un moyen d’explorer les relations à l’autre. Il risque de favoriser l’émergence de violences au sein des relations amoureuses des adolescents.

De ce fait, il nous semble essentiel de proposer dès l’adolescence des actions de sensibilisation pour évoluer dans des relations amoureuses saine.

Convaincus de la force du témoignage, nous avons développé une animation mêlant récit et pratique. Être face à une personne qui partage son histoire permet aux jeunes de donner un sens aux notions abordées et de comprendre comment la résilience peut les aider à avancer.

L’objectif est de montrer que si la violence n’a ni visage, ni âge, ni culture, chacun peut être un soutien pour l’autre.

L’accueil et l’écoute d’une personne victime jouent souvent un rôle clé dans son chemin vers la reconstruction.

En 2023/2024, nous avons rencontré 6 classes de troisième secondaire et une classe de deuxième secondaire à la demande de la direction.

En 2024/2025, nous avons déjà rencontré 8 classes d'une moyenne de 25 élèves. Soit, pas moins de 775 élèves à ce jour.

Il nous semble judicieux d'assurer un suivi collectif de ces élèves de mesurer la prise de conscience et leur adaptation éventuelle en situations réelles.

Il nous semble également intéressant de récolter l'avis des jeunes au terme de cette action : qu'en retiennent-ils ? auraient-ils besoin et / ou envie de plus d'informations sur certains points ? Peut-on déceler certains points d'attention par cette analyse nous permettant d'affiner notre approche ?

### 3.3.2 CRUSH – Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes

Depuis décembre 2021, le CPVCF travaille en partenariat avec Solidarité Femmes, à La Louvière et le Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion, à Liège dans le cadre d'un appel à projet visant à « reconnaître des collectifs d'associations luttant contre les violences faites aux femmes ». Dans ce cadre, les 3 associations liées par leur histoire militante commune et leurs expertises complémentaires, ont construit et implémentent deux projets :

1. **Un projet de prévention des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes : CRUSH – Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes**
2. **Un projet de plaidoyer commun :**  
*Plaidoyer pour politique intégrée d'accompagnement et de protection des victimes adultes et enfants de violences conjugales et intrafamiliales (VCI)*

#### **CRUSH – Pour des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes**

Pour rappel, ce projet pilote vise à prévenir les violences dans les relations amoureuses et les discours masculinistes chez les jeunes en travaillant durant une « saison » (année scolaire) avec des organismes de jeunesse et d'aide à la jeunesse pour former leurs équipes et animer leurs jeunes dans une démarche émancipatrice.

L'année 2025 a constitué un moment charnière pour le projet. Les difficultés rencontrées dans l'implémentation de la « saison 3 », initialement prévue sous la forme d'un résidentiel pour le dispositif d'animation des jeunes, ont constitué une opportunité d'évaluer le projet et ses différents dispositifs dans leur globalité. Cette évaluation a permis d'élaborer une nouvelle proposition à tester avant la fin du projet en septembre 2026.

En 2025, la « saison 3 » de CRUSH s'est donc réorganisée autour des axes suivants :

**La formation des professionnel·les :** deux modules de formation ainsi qu'une conférence de Francis Dupuis-Déri consacrée aux discours masculinistes chez les jeunes ont été organisés à destination des professionnel·les de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

**L'animation des jeunes et la création de supports de sensibilisation par et pour les jeunes :** en plus de la finalisation et de l'animation du jeu CRUSH, un podcast CRUSH, enregistré avec des jeunes autour du jeu, est en cours de création, sous l'impulsion des jeunes de la Maison des Jeunes Antichambre et en partenariat avec Scan-R.

**Le renforcement de notre expertise, l'identification d'expertises internationales et le partage de ces ressources :** En 2025, des membres de l'équipe ont eu l'occasion de se rendre en France et au Canada afin de rencontrer des

partenaires. Ces échanges ont permis de découvrir de nouvelles expertises et pratiques, dans le but d'enrichir notre travail de terrain, mais aussi d'organiser un colloque international qui se tiendra le 17 mars 2026 et permettra de partager ces apports avec les professionnel·les concerné·es.

## 4 Action de terrain auprès de victimes de violences conjugales

### 4.1 Le service d'aide aux justiciables

Le service ambulatoire est spécialisé dans **l'accueil, l'écoute, le soutien, l'information** et, si cela est nécessaire, la **réorientation** des personnes touchées, de près ou de loin, par les violences conjugales et intrafamiliales.

Notre service répond aux questions provenant des victimes, des proches, des professionnel.le.s, des étudiant.e.s, des médias, du monde politique ou encore de particuliers qui montrent un intérêt pour la problématique des violences conjugales et intrafamiliales.

La majorité du public que nous recevons est constituée de victimes de violences conjugales, principalement des femmes, issues de toutes les catégories sociales, économiques et culturelles. Cependant, depuis quelques temps, nous constatons une augmentation de la demande d'aide provenant d'hommes victime.

Notre public nous contacte principalement par le biais de notre formulaire de demande d'aide disponible sur notre site internet : [www.cpvcf.org](http://www.cpvcf.org), ou directement par téléphone. Ils peuvent également avoir été orientés par d'autres services sociaux, des maisons d'accueil, l'ONE, des professionnel.le.s de la santé, la police, les services d'assistance policière aux victimes, les centres publics d'action sociale ou encore par la ligne d'écoute "violences conjugales" 0800/30.030. Enfin, dans certains cas, les personnes se présentent directement sur place.

L'accompagnement des personnes mineures au sein de notre service ambulatoire est complexe en raison de question déontologique.

En effet, sans le consentement des deux parents, nous ne pouvons pas intervenir directement auprès de ce public. Cependant, nous sommes en mesure de les informer et de les orienter vers des services spécialisés, tels qu'InforJeunes, les PMS ou les équipes de SOS Enfants. Nous fournissons également toutes les informations et les conseils nécessaires aux parents et proches souhaitant les soutenir.

Cependant, les adultes victimes de violences intrafamiliales, telles que les mariages forcés ou les crimes d'honneur, sont reçus et soutenus par notre équipe.

#### 4.1.1 La permanence téléphonique

Lors de nos permanences téléphoniques, qui ont lieu du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, nous informons et conseillons majoritairement les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Nous recevons également fréquemment des appels de proches, de professionnels, d'étudiants, ainsi que de particuliers souhaitant faire un don.

Lors de ces appels, nous établissons un premier contact avec la personne en écoutant sa demande et en la renseignant. La permanence téléphonique consiste en une écoute active des souffrances et des questionnements de la personne. Au-delà de cette écoute, nous échangeons sur les mesures de protection que les victimes peuvent mettre en place, nous fournissons les premières informations juridiques ou sociales dont les personnes pourraient avoir besoin, ainsi que des informations concernant les démarches à effectuer en cas de situation d'urgence. Enfin, si nécessaire, nous pouvons proposer un rendez-vous au sein de notre service ambulatoire pour entamer un suivi

psycho-social. Grâce à cette écoute active, nous pouvons si nécessaire réorienter la personne vers un service plus adéquat, selon la demande formulée.

Lors de ce premier contact, nous prenons le temps nécessaire pour offrir un espace de confiance et instaurer un climat sécurisant pour la personne. Notre permanence téléphonique étant le point d'entrée pour comprendre la situation et explorer les pistes de solutions possibles, ces appels peuvent durer plusieurs dizaines de minutes si nécessaire.

Le respect de la temporalité de la personne est essentiel pour nous. Lorsqu'une personne nous appelle mais ne se sent pas prête à nous rencontrer, nous lui laissons le temps nécessaire pour revenir vers nous, que ce soit pour continuer à s'exprimer de manière anonyme sur ce qu'elle vit ou pour prendre un rendez-vous.

Nous constatons une demande croissante d'aide émanant des proches des victimes. Face à cette situation, ces derniers se retrouvent souvent démunis et ne savent pas comment réagir ni comment apporter une aide appropriée. Nous sommes en mesure de les conseiller à ce sujet, soit par le biais de notre permanence téléphonique, soit en les accueillant lors d'un entretien avec un intervenant psychosocial.

Enfin, nous recevons également de nombreux appels émanant de professionnel.le.s. souhaitant être informé.e.s. de nos missions. De ce fait, ces échanges nous permettent de tisser notre réseau et de faire connaître notre service à travers différents secteurs. Le bouche-à-oreille joue un rôle essentiel dans ce processus, facilitant la collaboration sur certaines situations et contribuant à faire connaître notre service au sein du réseau, ce qui nous permet d'aider un nombre croissant de personnes.

#### 4.1.2 Un accueil sur rendez-vous

À la suite du premier contact téléphonique, les personnes sont reçues en rendez-vous dans nos bureaux afin d'entamer un éventuel suivi psychosocial. Il est important de souligner que ces rendez-vous sont confidentiels, gratuits et individualisés.

Il arrive régulièrement que les personnes victimes se présentent à l'improviste car elles ont pu échapper un instant au contrôle de leur partenaire. Ces personnes seront accueillies en urgence afin d'établir un premier contact avec l'un de nos intervenant psychosocial et ainsi pour répondre à leur urgence et si nécessaire fixer un rendez-vous.

Dans le cas où un auteur est trop contrôlant, il nous est possible de nous déplacer dans un lieu convenu au préalable avec la personne afin d'effectuer un entretien. Les lieux sécurisés où nous sommes généralement amenés à les rencontrer sont principalement les écoles, les rendez-vous médicaux, les entretiens à SOS enfants, ou encore à l'ONE.

Lors du premier entretien, il est important que la victime se sente accueillie et entendue dans ce qu'elle vit. Il est essentiel de créer un lien de confiance afin qu'elle puisse se sentir reconnue, et ce, sans condition et sans jugement. Son récit nous indique les risques de passage à l'acte grave. Il est important de ne pas se précipiter vers des solutions rapides qui risqueraient de déposséder la personne de sa décision et de ne pas respecter son propre

rythme. Ce premier entretien fait état de la situation de violences, de ses conséquences, des ressources de la personne et des pistes qu'elle peut mettre à présent en place. Nous donnons également, durant ce rendez-vous, les informations juridiques et sociales dont les victimes ou leurs proches pourraient avoir besoin et les orientons en fonction de leurs demandes.

Ensuite, nous allons, par l'écoute active, entamer un travail d'éclaircissement de la demande afin d'orienter l'accompagnement. Nous abordons les demandes avec précaution et entamons une analyse de la dangerosité notamment avec l'outil du Processus de Domination Conjugale.

Lors de la première rencontre, une des demandes possibles est celle de l'hébergement. Les femmes formulant cette demande se trouvent généralement dans une situation de danger, souvent sans réseau social ni ressources financières lorsqu'elles quittent le domicile conjugal. Elles sont donc isolées, ce qui justifie leur demande d'hébergement. L'intervenant psychosocial ayant reçu la personne procédera à une analyse pour s'assurer qu'elle répond à nos critères et puisse bénéficier d'une place dans l'une de nos maisons d'accueil à adresse confidentielle.

Enfin, lorsque cela est nécessaire, nous proposerons à la personne d'entamer un suivi psychologique ou social durant lequel l'aspect délictueux du recours à la violence est toujours clairement énoncé.

#### 4.1.3 L'aide et l'accompagnement social

L'aide proposée au sein de notre service ambulatoire consiste à informer et accompagner les victimes de violences conjugales et intrafamiliales au travers de leurs différentes démarches. Lors de ces accompagnements, les demandes d'aides formulées par les victimes concernent :

**L'aide administrative** : en informant les victimes sur leurs droits concernant les titres de séjour ainsi que l'introduction d'une demande pour bénéficier d'un logement de transit ou sociale.

**L'aide financière** : en informant les personnes sur les démarches à entamer auprès du CPAS pour une demande d'un RIS, de l'ONEM pour une allocation de chômage ou auprès de la mutuelle pour une reconnaissance d'incapacité de travail ou d'invalidité.

**L'aide juridique** : en informant et en accompagnant la victime dans la préparation de sa plainte, ainsi que sur les éventuelles conséquences, la constitution en tant que partie civile, et les procédures liées à la séparation, au divorce et à la garde des enfants.

Le travail en partenariat ou un relais vers d'autres services ou professionnels peuvent être envisagés pendant toute la durée de la relation d'aide. En ce qui concerne les informations relatives aux titres de séjours nous collaborons principalement avec le SIREAS ou l'ADDE. Concernant les informations relatives aux demandes juridiques nous collaborons avec le Bureau d'Aides aux justiciables, la CASA Légal, certains cabinets d'avocats ainsi que d'autres services spécifiques en fonction de la situation de la personne.

Nous sommes de plus en plus amené.e.s à traiter une problématique de violences plus spécifique : celle des femmes migrantes primo-arrivantes, victimes de violences conjugales, qui ont rejoint leur partenaire belge ou étranger dans le cadre du regroupement familial.

Le CPVCF a développé une expertise dans la compréhension de cette problématique pour pouvoir accompagner au mieux ces femmes mais aussi toutes les autres femmes qui n'ont pas accès à leurs droits les plus fondamentaux du fait de l'inadéquation des conditions à réunir pour faire valoir les clauses de protection dans une situation de violences conjugales en situation de migration. Nous envisageons une approche intégrée, indispensable dans leur prise en charge qui nous conduit entre autres à collaborer étroitement avec des juristes et des avocat.e.s. Un partenariat juridique avec des services et cabinet spécialisés est conçu pour poursuivre l'accompagnement des femmes migrantes.

Ces femmes subissent fréquemment la victimisation secondaire de toutes les procédures administratives contraignantes et incohérentes de la loi concernant le regroupement familial. Les clauses de protection prévues par la loi, pour ces femmes qui sont amenées à fuir le domicile conjugal pour se mettre à l'abri dans un centre adapté tel que le CPVCF sans risquer de perdre leur titre de séjour, ne peuvent être appliquées qu'au cas par cas. Afin de répondre à cette demande nous programmons spécifiquement des rendez-vous le lundi soir avec l'une de nos assistantes sociales qui a une approche intégrée indispensable à la prise en charge de cette problématique.

#### 4.1.4 L'aide et l'accompagnement psychologique

Notre service ambulatoire offre un accompagnement psychologique aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales. L'intervenant commence par créer un environnement de confiance et de sécurité, en offrant à la victime une écoute attentive et un soutien. Ce cadre sécurisé et chaleureux permet à la personne de partager ses souffrances et ses interrogations, constituant ainsi le point de départ pour entamer un suivi psychologique.

Conformément à la Convention d'Istanbul, qui encadre notamment la prise en charge des victimes de violences conjugales, nous ne proposons pas de suivi de couple. Tant que l'auteur des violences n'a pas reconnu ses actes et sa responsabilité, et qu'il n'a pas exprimé un désir sincère de changement, un tel suivi est fortement déconseillé. Nous intervenons généralement dans des situations de crise, de doute et de recherche de solutions du côté de la victime.

Lorsqu'une personne vient nous consulter, cela signifie qu'elle traverse une souffrance. Nous sommes là pour l'accompagner dans ses prises de conscience et dans le processus de changement qu'elle engage, en respectant son rythme. L'accompagnement psychologique a également pour objectif de l'aider à prendre conscience de sa responsabilité envers sa propre protection et celle de ses enfants.

Les violences conjugales et familiales ont des répercussions significatives sur la santé psychologique des victimes. Cet accompagnement permet de verbaliser ce qu'elles traversent et ressentent, tout en établissant un lien entre

les violences subies et l'état dans lequel elles se trouvent. Il offre également l'opportunité d'évaluer les impacts psychologiques des traumatismes qu'elles ont pu endurer.

En effet, les personnes que nous accompagnons peuvent éprouver des sentiments de honte, de culpabilité, d'échec, de peur, de futur incertain, de désespoir, ainsi que de nombreux autres ressentis personnels. Elles se sentent souvent perdues, confuses, épuisées, et cherchent à comprendre ce qui leur arrive. Nous constatons également que les violences affectent profondément l'estime de soi, ce qui rend essentiel de travailler avec la personne sur la découverte et l'émergence de ses propres ressources. Notre rôle n'est pas de leur fournir des solutions, mais de les aider à les trouver en elles-mêmes.

Nous accompagnons la personne dans ses interrogations, l'analyse des conséquences des violences, ainsi que dans la compréhension de la situation complexe dans laquelle elle se trouve. Ce processus repose sur un échange entre l'intervenant.e psychosocial.e et la personne, car cette dernière est l'experte de son propre vécu. Nous prenons le temps de nommer les violences et d'apprendre à les reconnaître, afin de sortir d'un schéma relationnel qui pourrait favoriser un rapport de domination.

Ensemble, nous pouvons clarifier les différents mécanismes présents dans la dynamique des relations violentes, ainsi que la relation d'emprise, et explorer ou développer de nouvelles stratégies pour faire face aux différentes difficultés qu'elle peut rencontrer. Nous encourageons l'émergence de ses ressources personnelles ou co-créons de nouvelles approches avec elle. Notre travail vise à favoriser son émancipation et à l'aider à sortir du rôle de victime, pour qu'elle retrouve progressivement du pouvoir sur sa vie.

#### 4.1.5 La pair-aidance

**La pair-aidance est un processus qui permet d'alléger la souffrance humaine lié aux violences conjugale par le partage d'expériences** dans une relation de sororité. Le partage d'expérience donne une crédibilité à la parole des paires-aidantes dont les messages ont du poids et sont entendus. C'est le lien avec la dimension sensible de la souffrance qui caractérise le processus de pair-aidance.

Les paires-aidantes ont fait l'expérience du décalage par rapport aux normes sociétales. Elles ont acquis des compétences pour gérer cette différence, sortir de la culpabilité, de la honte et du désamour de soi. Les paires-aidées y trouvent des semblables auxquelles elles peuvent s'identifier et faire partie d'un collectif bienveillant qui assume sa différence sociale.

La paire-aidante partage aussi le recul, la prise de distance, son analyse expérientielle.

Les paires-aidantes incarnent le rétablissement : la pair-aidante est passée par une ou plusieurs transformation(s) identitaire(s) sur le chemin du rétablissement, elle a intégré d'autres fonctions sociales, d'autres modes de pensée et de vie. Le soutien au rétablissement chez les paires-aidées, la possibilité d'une meilleure qualité de vie, sont centraux dans la pair-aidance.

#### 4.1.6 Le groupe de parole

Le groupe de parole fonctionne sur une approche et une philosophie centrée sur la personne dans sa subjectivité et les impacts des violences subies. L'idée est d'inviter les participantes à focaliser sur leur devenir individuel et collectif. Le groupe se veut un espace de cheminement conduisant à un niveau de rétablissement satisfaisant. Afin d'accompagner au mieux la personne lors de ce cheminement, le groupe de parole présente deux particularités. La première se rapporte à la pratique de la pair-aidance avec une expertise de vécu comme vecteur de la possibilité de reconstruction personnelle à la suite de violences conjugales. La seconde particularité concerne la mixité du binôme animant le groupe de parole, une femme pair-aidante et un homme psychologue symbolisant la masculinité positive et bienveillante.

Enfin, la force du groupe se caractérise par la reconnaissance de nos pairs, l'effet miroir et la validation.

Les participantes sont des victimes majeures suivies par notre service ambulatoire, des hébergées, des anciennes hébergées, des personnes envoyées par des maisons d'accueil, des CPAS, la ligne d'écoute 0800 30 030 et des plannings familiaux, entre autres ou bien par le bouche à oreille.

En ce qui concerne l'intégration au groupe de parole, un entretien individuel préalable avec les animateurs.trices est obligatoire. Avant l'intégration dans le groupe, les participantes signent une charte et un contrat qui régissent le fonctionnement du groupe de parole. Au niveau du contenu, il s'agit d'apprentissages mutuels, d'échanges, de débats, de témoignages et de partages d'expériences respectives. Tout au long de la participation au groupe de parole, des thèmes liés à la reconstruction personnelle sont proposés tels que le processus de domination conjugale, les mécanismes des violences conjugales et d'autres thématiques liées au bien-être psychologique et relationnel des participantes (consentement, relation de pouvoir, responsabilité, relation d'emprise, violences versus conflit dans le couple, confiance en soi, estime de soi, amour de soi, angoisse et anxiété, besoins, émotions, ...). Un entretien individuel est proposé tous les 6 mois afin d'évaluer son degré de satisfaction et l'impact du groupe de parole sur son cheminement de rétablissement.

Afin d'ouvrir notre offre à un maximum de bénéficiaires, les usagères choisissent entre le groupe de parole et leurs accès à un suivi individuel psychologique. La situation peut néanmoins évoluer de l'un vers l'autre.

L'expérience acquise au fil des années a démontré que le groupe de parole a un impact réel sur le bien-être des participantes. En effet, en écoutant et partageant des récits de vie, elles prennent conscience qu'elles ne sont pas seules dans leur situation et développent une meilleure compréhension de leur propre parcours grâce aux échanges. De manière générale, les retours des participantes soulignent que le groupe de parole leur apporte beaucoup d'espoir grâce à la pair-aidance et renforce leur estime de soi en leur offrant un espace d'expression et de partage.

Par ailleurs, la création d'une cohésion et d'un réseau au sein du groupe constitue un véritable levier de résilience. En complément, un groupe WhatsApp permet aux participantes d'échanger au-delà des rencontres,

d'organiser des sorties et de renforcer ce lien de solidarité. Ce réseau, conçu par et pour les bénéficiaires, contribue ainsi à briser l'isolement.

## 4.2 Projets collectifs et activités ponctuelles des maisons d'accueil

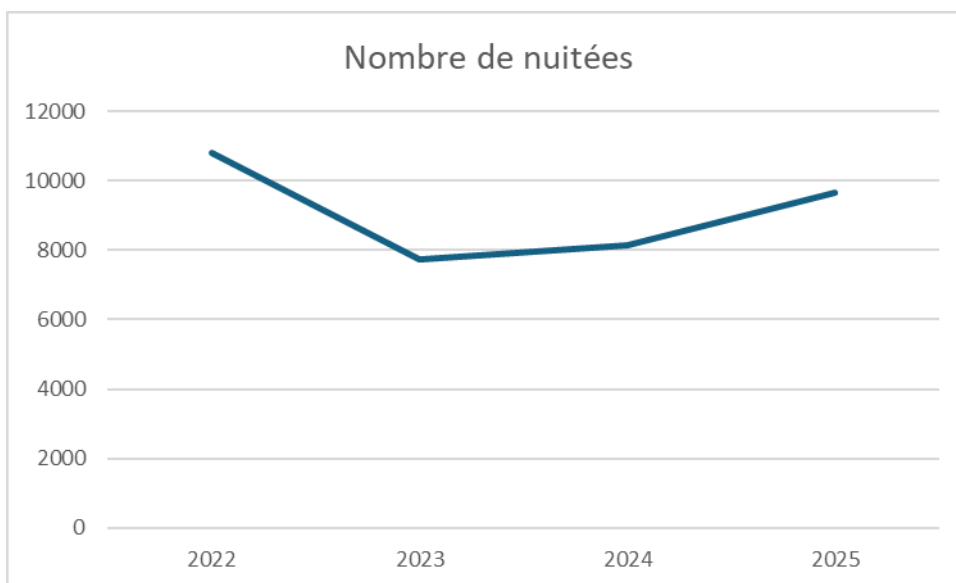
### 4.2.1 Le Refuge et la Petite Maison

Le Refuge créé en 1977. Il offre un accueil résidentiel temporaire à des femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfant(s). La capacité du Refuge est de 24 lits. Il n'y pas de limite d'âge pour l'accueil des enfants.

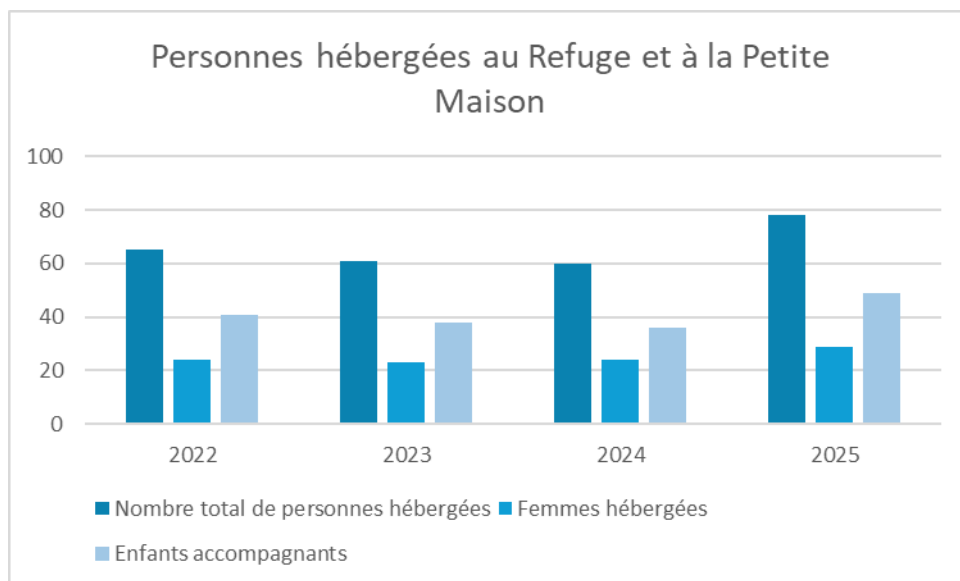
La Petite Maison offre 10 lits supplémentaires. Inaugurée le 27 janvier 2014, cette structure a été ouverte en collaboration avec une commune bruxelloise désireuse d'offrir un lieu d'accueil aux femmes victimes de violences conjugales accompagnées ou non de leur enfant.

Les adresses confidentielles assurent la sécurité des personnes hébergées.

Le graphique suivant donne une représentation de l'activité du Refuge et de la Petite Maison en nombre de nuitées sur les dernières années.



Comme le montre le graphique, le nombre de nuitées entre 2023 et 2024 est resté relativement stable. En effet, en 2024, une chambre a également été « gelée » pour des travaux de rénovation, ce qui a temporairement réduit la capacité d'hébergement. **En 2025, une nette augmentation du nombre de nuitées est observée**, directement liée à l'absence de travaux dans les chambres et donc à une capacité d'accueil pleinement disponible. Cette amélioration de la capacité d'hébergement a également permis d'accueillir davantage de dames et d'enfants.



#### ***Les spécificités de l'équipe adultes :***

L'équipe accompagnement adultes soutient les femmes pendant et après leur hébergement dans un cheminement personnel qui leur permet de (re)trouver le respect de soi, davantage de confiance en leurs capacités personnelles ainsi qu'une meilleure connaissance de leurs besoins, afin qu'elles puissent faire des choix plus justes pour elles-mêmes : séparation ou retour avec le partenaire sur de nouvelles bases, recherche d'une formation, d'un logement, etc.

Nous pouvons résumer notre travail en quatre mots : **ACCUEILLIR - SÉCURISER - ACCOMPAGNER - ORIENTER**. Notre priorité est d'installer un cadre sécurisant. La confidentialité de l'adresse et le caractère convivial de la structure d'hébergement nous aident à accentuer cette ambiance sécurisée.

Un travail d'écoute est au cœur du suivi des personnes hébergées. Cette guidance psychosociale permet à chaque femme d'être accompagnée dans les démarches administratives (allocations familiales, CPAS, mutuelle) ainsi que dans une guidance budgétaire. Elle est également soutenue dans les démarches juridiques qu'elle entreprend. La prise en charge administrative est nécessaire en urgence. En effet, ces femmes arrivent avec un passif important et les conséquences sont souvent sous-estimées par elles. Lorsqu'elles prennent conscience de la complexité de leur situation, elles sont submergées et ne parviennent plus à organiser les démarches de manière efficace. L'accompagnement personnalisé est donc indispensable. Cela permet également d'instaurer une relation de confiance avec les différents membres de l'équipe. Quant au suivi judiciaire, nos connaissances tant au niveau civil que pénal, ou encore en droit des étrangers, nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à la personne.

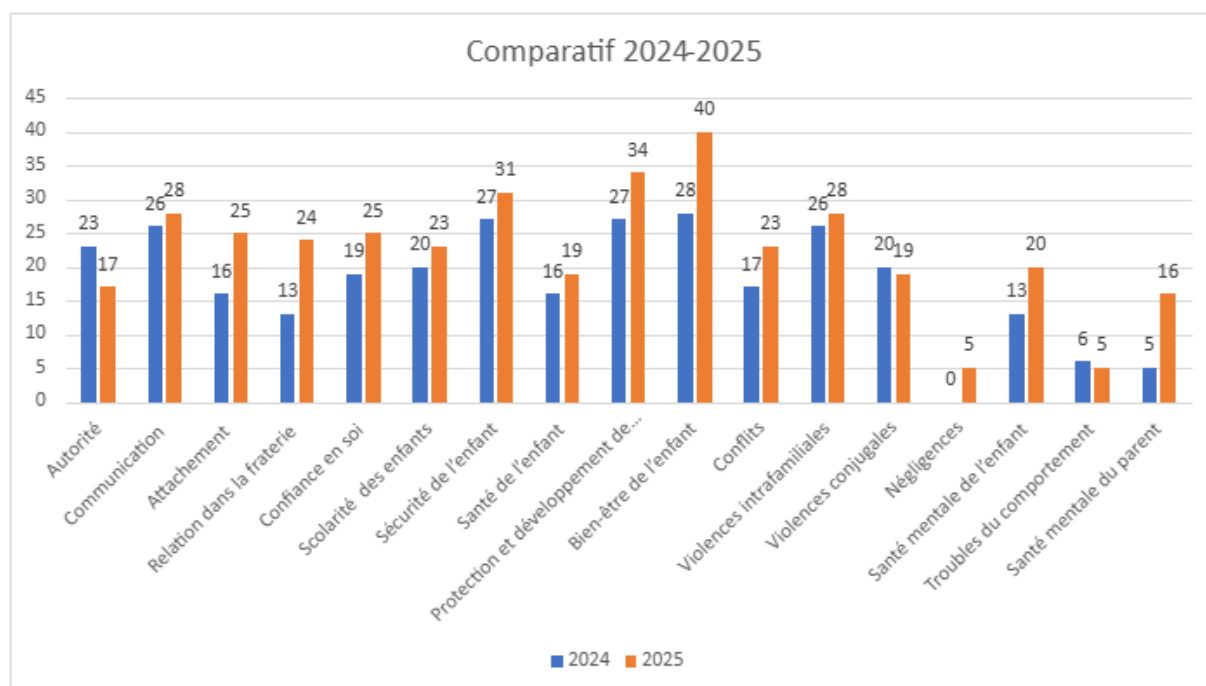
L'équipe adultes travaille avec la notion de référence. Chaque référent travaille en étroite collaboration avec le reste de l'équipe. Le fait de travailler en équipe pluridisciplinaire permet de disposer d'un réseau très élargi et d'orienter les femmes de manière extrêmement personnalisée. Il est en effet impératif de pouvoir travailler en réseau afin d'anticiper le départ et le travail de post-hébergement des personnes accueillies.

Malgré le travail d'écoute et l'accompagnement psychosocial qui a lieu avec l'équipe, certaines femmes hébergées souhaitent entreprendre un travail plus approfondi sur elles-mêmes afin de mieux comprendre les mécanismes

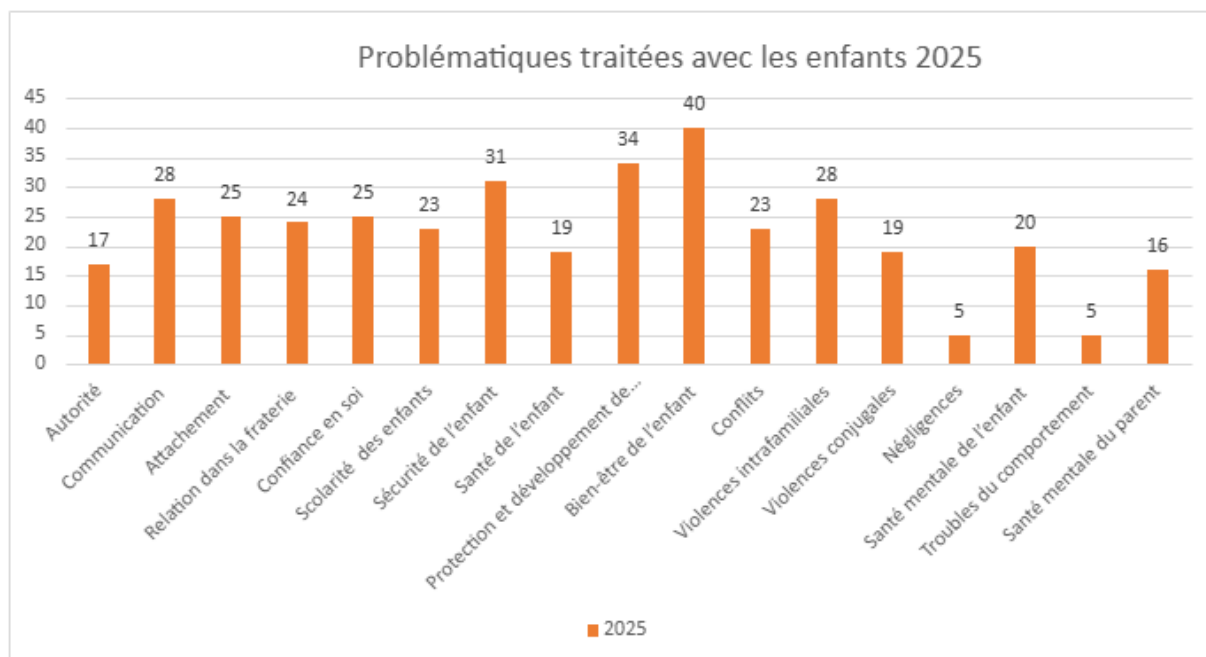
de la violence et le sens des événements douloureux vécus. Certaines femmes sont orientées vers des services extérieurs plus adaptés pour des prises en charge spécifiques. Par exemple, il apparaît que la majorité des personnes que nous accueillons présentent un ou plusieurs symptômes du psycho-traumatisme : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi, peur, colère, etc. Dès lors, une réorientation vers un.e psychologue spécialisé.e dans ce type de prise en charge peut être nécessaire.

### Les spécificités de l'équipe Educative

Problématiques rencontrés avec les enfants



## Problématiques traitées avec les enfants en 2025



Les membres de l'équipe enfants sont animés par le désir de créer un espace adapté aux besoins des enfants confrontés aux violences conjugales et intrafamiliales dans le cadre de la maison d'accueil. Nous mettons en place diverses interventions pour les soutenir.

Les statistiques mises en avant cette année soulignent à nouveau qu'une attention particulière a été consacrée à la sécurité, au bien-être, à la protection et au développement des enfants. Ces domaines sont au cœur de nos priorités et sont systématiquement pris en charge dès l'arrivée des enfants dans la maison d'accueil, ainsi que tout au long de leur période d'hébergement. De plus, ces enjeux peuvent être suivis et poursuivis lors du suivi post-hébergement, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement et le soutien de la famille.

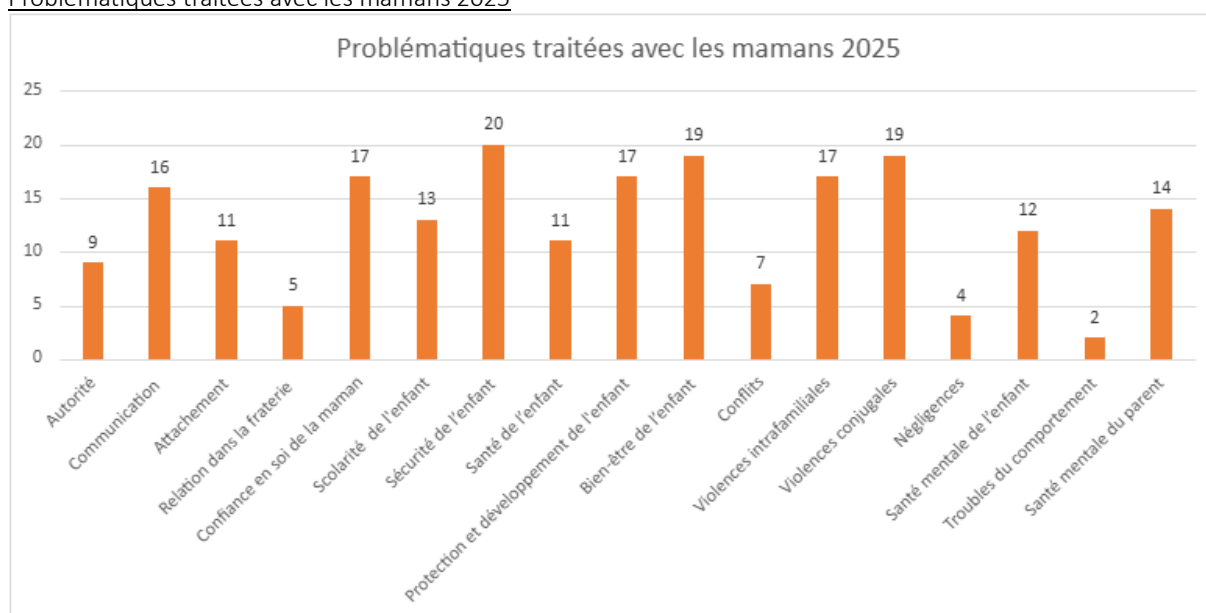
La violence intra-familiale demeure un sujet central et incontournable dans notre accompagnement. En abordant des thèmes essentiels tels que les émotions, les besoins, les limites, le consentement et la sécurité, nous visons à offrir aux enfants les outils nécessaires pour comprendre et exprimer leurs ressentis. Ce travail sur soi leur permet non seulement de mieux identifier les comportements violents ou nuisibles dans leurs environnements, mais aussi de saisir l'importance de poser des limites claires et respectueuses envers les autres. En outre, en les sensibilisant à la notion de consentement, nous les aidons à développer une conscience aiguë des relations équilibrées et saines. Cette année, la communication a également pris une place importante dans notre travail. Cela allait de pair avec le point précédent et l'apprentissage des limites à poser et respecter. Cette approche globale vise à les préparer à devenir des adultes capables de reconnaître les signes de violences dans leurs propres discours ou comportements, et de faire en sorte de ne pas reproduire les schémas violents qu'ils ont pu observer dans leur vécu familial. En fin de compte, il s'agit de construire des individus conscients, responsables et respectueux, capables de briser le cycle de la violence.

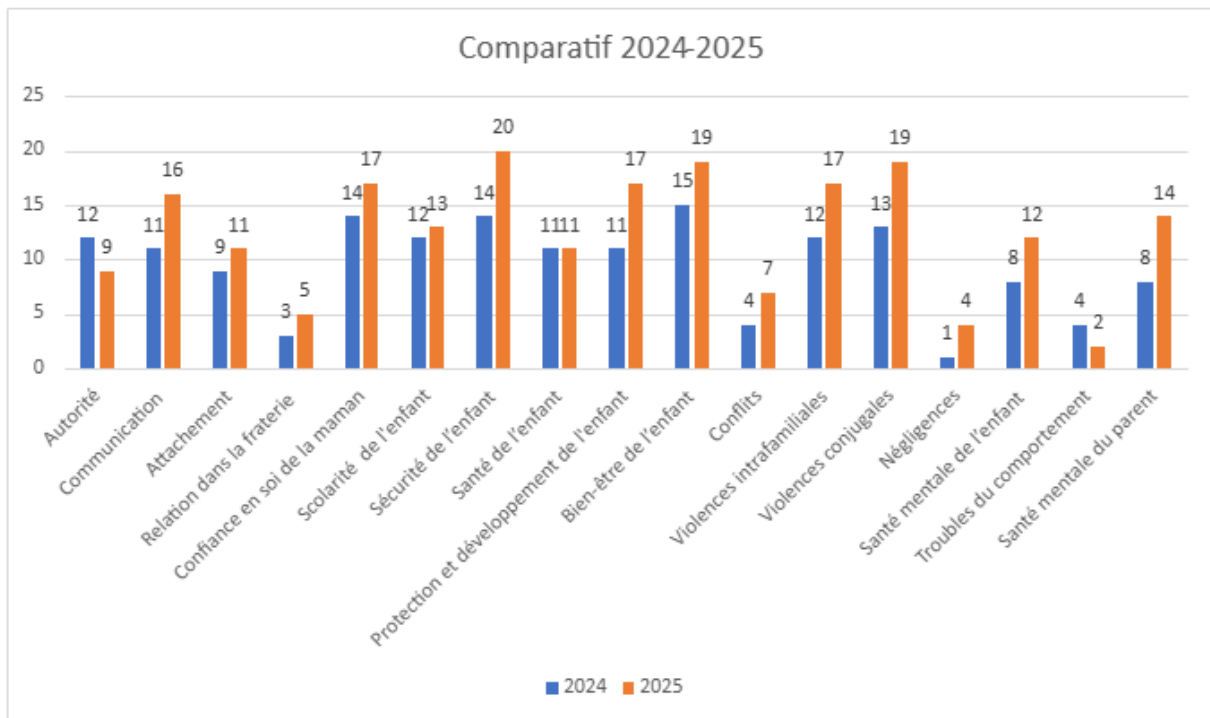
La comparaison entre 2024 et 2025 montre une nette augmentation de la plupart des thématiques abordées mais les tendances restent sensiblement similaires. Cette augmentation est principalement due à la hausse du nombre

d'enfants hébergés en 2025 par rapport à l'année précédente. Les distinctions les plus marquées se retrouvent au niveau de la négligence et de la santé mentale du parent accompagnant. Ces deux thématiques ont pu être davantage explorées cette année avec les enfants plus âgés que nous avons hébergés en plus grand nombre qu'en 2024.

Chaque thème traité avec l'enfant, qu'il soit abordé de façon directe ou indirecte est adapté en fonction de son âge, de sa maturité, de sa maîtrise de la langue française et de sa situation personnelle. Certaines thématiques sont traitées en individuel, tandis que d'autres sont abordées lors de moments collectifs, comme le Conseil des Enfants, ou lors d'activités "prétexte". Nous ajustons notre approche en fonction du groupe présent, en particulier selon la tranche d'âge des enfants. En effet, nous accueillons des femmes victimes de violences conjugales et/ou familiales, avec ou sans enfants, sans critères de limite d'âge, de genre ou de handicap pour les enfants accueillis. De ce fait, la moyenne d'âge des enfants peut varier d'une année à l'autre, voire d'un mois à l'autre.

#### Problématiques traitées avec les mamans 2025





Le travail auprès des enfants est essentiel mais ne suffit pas.

Pour permettre à la famille de (re)trouver une évolution saine et équilibrée, l'équipe enfants accorde une immense place au travail avec la maman. En effet, celle-ci joue un rôle primordial dans la dynamique familiale. Permettre à la mère de mettre des mots sur son vécu en tant que femme, en tant que conjointe victime de violences conjugales et en tant que mère, c'est lui permettre de développer et/ou de "réparer" certaines compétences parentales nécessaires au bien-être de son/de ses enfant(s).

En 2025, les problématiques de **sécurité, de bien-être de l'enfant, de confiance en soi de la maman ainsi que les violences conjugales et intrafamiliales et la communication** apparaissent comme les plus travaillées au cours de l'hébergement. Notre objectif est **de permettre à chaque maman de confirmer et/ou de réactiver ses compétences parentales et de lui (re)donner confiance en elle en matière parentale**. Dès lors, les entretiens formels et informels avec les femmes constituent une part élémentaire du travail de l'équipe enfants.

Les violences conjugales et intrafamiliales ainsi que la santé mentale des mamans ont été davantage traitées cette année que la précédente. Cela s'explique entre autres par l'âge des enfants, plus élevé comme déjà mentionné. Il est en effet plus facile pour les mamans d'aborder ces sujets lorsque leurs enfants sont plus âgés. Ces enfants sont plus à même d'amener ces sujets à leur maman et d'en discuter plus ouvertement de la situation. Cela explique également l'augmentation du travail sur la communication afin d'accompagner les mamans dans la manière d'en parler avec les enfants. La place du père étant généralement moins protégée dans le discours que lorsqu'elles parlent à des enfants plus jeunes.

## **Fonctionnement de l'équipe enfants**

Notre équipe fonctionne toujours en termes de référence. En effet, chaque famille hébergée a une référente au sein de l'équipe enfants. Celle-ci travaille en collaboration étroite avec la personne référente de l'équipe adulte. Chaque membre de l'équipe enfants est dès lors référent de 2 ou 3 familles. Ce lien privilégié existera durant tout l'hébergement, durant un éventuel passage à la Petite Maison et en suivi post-hébergement. La référente est en charge du dossier. Elle analyse avec la maman l'histoire familiale, la rencontre du couple, l'apparition des premiers signes de violences, les impacts directs et indirects sur les enfants. Il réfléchit avec la maman aux besoins de chaque enfant et aux interventions possibles sur certains symptômes, mécanismes de défense ou retards de développement.

La référente accompagne la maman dans son rôle de parent : ses limites, ses besoins, sa demande d'aide ou d'autonomie. La maman peut exprimer toutes ses craintes. En fonction, elle proposera une ou plusieurs pistes d'interventions. C'est elle qui s'occupe également de l'accompagnement d'éventuels contacts avec le papa, en audience, au Service d'Aide à la Jeunesse, en espace-rencontre, à la police, avec l'avocat, avec l'expert judiciaire... Elle maintient ou crée des contacts avec un réseau extérieur : écoles, AMO, centres PMS, psychologue de l'enfant ou de la mère, pédopsychiatre, psychiatre de la mère, unité SOS-enfants, psychomotricien, ONE, logopède, activité extrascolaire... Même si toute l'équipe travaille avec la famille, la référente est « la personne vers qui se tourner » et celle qui évalue avec la famille chaque étape du processus.

Au-delà de nos interventions dans les espaces communs de la maison et dans le local dédié aux entretiens, l'équipe enfants dispose de 3 locaux : 2 salles de jeux (l'une au Refuge et la seconde à la Petite Maison) et un atelier.

Les salles de jeux sont des espaces modulables pour des jeux libres ou dirigés. Beaucoup de choses peuvent se passer dans cet espace : une garde d'enfant(s), des rencontres, le Conseil des Enfants, divers ateliers improvisés, des jeux de coopérations, de créations, une exploration de l'imaginaire, du son, du corps, de la voix, des jeux de constructions, de la psychomotricité et des tas de discussions plus ou moins informelles... Cet espace peut accueillir les enfants de tout âge, mais aussi les mamans : celles-ci peuvent venir avec leurs enfants dans la salle de jeux pour un moment de découverte, de lien, d'échange. C'est également dans cet espace que se déroule l'atelier massage relaxation, une fois par semaine.

En plus de l'espace décrit ci-dessus, nous organisons un grand nombre d'activités dans l'atelier, également modulable. Nous axons notre travail sur la partie créative ; diverses formes d'expressions artistiques sont proposées. Cet espace est aussi dédié à l'aide aux devoirs, à de nombreuses réflexions et échanges au sein de notre propre équipe, à des entretiens avec maman et/ou enfant et au repas du mardi soir où nous mangeons avec tous les enfants hébergés au Refuge. L'atelier dispose également d'une bibliothèque dédiée aux enfants, aux mamans en quête de psychoéducation et à l'équipe. Nous transformons nos espaces en fonction de nos intentions, de nos activités et du nombre de personnes accueillies.

## **Activités**

Cette année encore nous avons eu l'occasion de partager avec les enfants et leurs mamans différentes activités intérieures ou extérieures. Au sein de l'équipe enfants, nous accordons une importance particulière à la création de liens solides entre les mamans et leurs enfants. Notre approche repose sur un équilibre entre des activités

intérieures stimulantes et des escapades en plein air créant ainsi des moments significatifs qui renforcent le lien affectif.

Des ateliers artistiques aux séances de lecture partagée, ces moments favorisent l'expression créative et la communication ouverte, renforçant le lien émotionnel entre les membres de la famille.

Les activités en plein air, quant à elles, offrent un terrain propice à l'aventure commune. Des parcs aux musées, chaque sortie est une occasion d'exploration, de découvertes et de rires partagés. Ces expériences en plein air ne se contentent pas de stimuler le corps et l'esprit des enfants mais elles renforcent également le lien émotionnel avec leurs mamans, créant des souvenirs impérissables.

Au-delà du simple divertissement, ces sorties sont des investissements dans la santé émotionnelle de la famille. Elles renforcent le sentiment de sécurité chez les enfants et offrent aux mamans des moments de qualité pour comprendre et répondre aux besoins individuels de leurs enfants. En créant ces expériences partagées, nous contribuons à bâtir des relations familiales résilientes et épanouissantes.

### **Le souper du mardi soir**

En 2025, suite aux nombreux changements dans l'équipe ainsi qu'un sous-effectif durant une période de 8 mois, nous n'avons pas eu l'occasion de mettre en place autant de conseils des enfants que nous le souhaitons.

De ce fait, nous avons privilégié la dynamique de groupe lors des soupers du mardi soir. C'est l'occasion pour les enfants de se retrouver ensemble et de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu auparavant, durant la semaine, journée, ou sur d'autres événements de leur quotidien. En fonction du partage de chacun, il est courant que d'autres enfants se reconnaissent dans les récits. Ce moment permet également pour les enfants plus discrets de mettre des mots et échanger sur leur vécu. De plus, les enfants trouvent dans cette espace un lieu pour déposer des violences vécues lorsqu'ils étaient à la maison. Le sujet du harcèlement qu'ils subissent à l'école a de nombreuses fois été abordé lors de ces soupers, ainsi que d'autres sujets variés.

C'est également l'occasion pour les membres de l'équipe enfants présents de créer des liens avec les différents enfants que nous accompagnons.

Durant les soupers, nous prenons également le temps d'accompagner les enfants dans leurs dynamiques adelpiques, qui sont parfois teintées de rivalité ou de conflits. Lorsque nous accueillons des familles, il est courant que les positions des enfants aient été bien définies dans le système familial. Nous accompagnons donc la famille et l'adelphie dans ce système souvent complexe afin de les aider à trouver un équilibre qui permette à tout le monde de se développer socialement et émotionnellement, et donc de retrouver une dynamique sécurisante.

### **La mise au lit du jeudi soir**

Les dames sont amenées à participer à des réunions organisées par l'éducation permanente tous les jeudis soir. C'est donc un moment clé durant lequel l'équipe enfants prend le relais pour l'accompagnement des enfants. Le coucher est en effet une période phare dans la journée d'un enfant. C'est un moment qui peut être source d'angoisse, de peur, pour les petits comme les grands, surtout après avoir été exposé à des violences conjugales ou intrafamiliales.

Au fur et à mesure des accueils, et notamment au cours d'un atelier organisé par l'équipe enfants, nous avons travaillé avec les mamans l'importance de mettre en place des *rituels de coucher* pour augmenter le sentiment de sécurité chez l'enfant afin que celui-ci se passe le plus sereinement possible. Nous avons appuyé sur l'importance que ce soit un moment de qualité relationnelle avec leurs enfants. En effet, un enfant qui est rassuré dans son lien avec sa source d'attachement aura l'occasion de prendre confiance en lui et donc de réguler ses émotions. Il sera donc confiant et sera capable de s'endormir seul.

Grâce à cet accompagnement, nous avons créé un lien de confiance avec les mamans, ce qui permet de respecter les rituels qu'elles mettent en place et de le faire évoluer au fil du séjour dans la maison d'accueil.

### **Le Conseil des enfants**

L'équipe s'adapte au groupe accueilli, aux besoins des enfants mais également à leur âge. Afin de pouvoir approfondir les échanges et réflexions avec les plus grands, le groupe a été divisé en trois (petits, moyens et grands).

Notre équipe se réunit régulièrement afin d'évaluer son travail et de réfléchir ensemble à ses pratiques. Chaque membre de l'équipe est également attentif à développer et enrichir ses connaissances et sa réflexion par le biais de formations, congrès, lectures... Ces différents éléments permettent de mettre en lumière des problématiques peu explorées jusqu'alors ou offrent un nouveau regard sur les situations actuelles et passées. De nouveaux outils et de nouvelles méthodes sont utilisées chaque année.

Les violences intrafamiliales laissent une empreinte indélébile sur le développement émotionnel des enfants, les conduisant à adopter souvent des modes de communication empreints de violences, reproduisant ainsi le schéma destructeur qu'ils ont connu au sein de leur foyer.

Le *Conseil des enfants* leur offre l'occasion de partager leurs expériences avec d'autres enfants qui comprennent leur vécu. Ces séances ont non seulement renforcé le sentiment d'appartenance mais ont également favorisé le développement de compétences sociales essentielles. À travers différents médias, les enfants ont appris à exprimer leur colère de manière constructive, à reconnaître les émotions des autres et à développer des alternatives aux comportements agressifs.

Nous avons, l'année passée, créé un "coin doux" dans la salle de jeux de la maison. Cet endroit a été créé pour les enfants, dans le but de leur donner un lieu calme et sûr où ils peuvent apprendre à gérer leurs émotions. Dans ce lieu aux lumières tamisées et à l'ambiance apaisante se trouve une multitude d'objets sensoriels, utiles aux enfants dans l'apprentissage de la *gestion de leurs émotions*.

C'est d'ailleurs ce thème qui a été travaillé, dans ce même lieu, pendant les "conseils des petits" (4-6 ans), tous les vendredis à 17h depuis le mois de novembre. Ce cycle de 2 mois a permis de développer un espace sécurisant où les enfants ont pu expérimenter divers outils, tout en apprenant à reconnaître, identifier et exprimer leurs émotions. Nous avons axé ce module sur un travail de reconnexion à soi à travers le corps et le mouvement. Nous avons donc expérimenté à plusieurs reprises la danse libre, l'auto-massage et le massage à deux, abordé avec cela la notion de consentement (adapté à cette tranche d'âge) en évoquant les limites, l'écoute de celles des autres, la possibilité de les exprimer, etc. Nous avons beaucoup travaillé la respiration, la relaxation et la pleine conscience,

avec des outils divers et variés. Les enfants ont reçu une petite farde pour y mettre leurs créations et garder une trace de ce travail collectif et individuel.

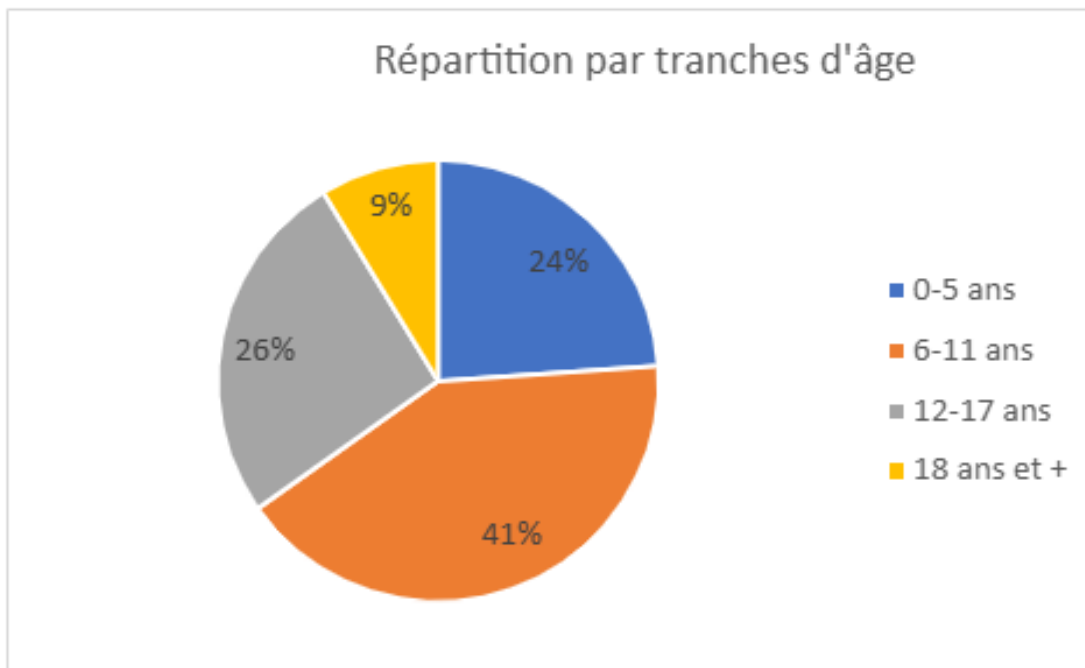
## **Projet FRB**

Dans le cadre de notre travail en maison d'accueil auprès d'enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales, le soutien de la Fondation Roi Baudouin nous permet depuis quelques années maintenant, de développer des actions cohérentes et inscrites dans le temps. Alors que nous entamons la troisième année du projet, nous avons choisi comme fil rouge transversal la gestion des émotions, un enjeu central pour notre public, et particulièrement pour les enfants ayant été exposés à des contextes de violence conjugale.

Au cours des années précédentes, plusieurs actions ont été mises en place afin de répondre à cet objectif. Une formation bien-être, axée autour de la relaxation, de la pleine conscience et des massages, animée par une formatrice spécialisée, nous a permis de réfléchir collectivement aux besoins émotionnels des enfants et de créer un coin doux au sein de la maison d'accueil. Comme expliqué plus haut, cet espace sécurisant, pensé comme un lieu de repli et d'apaisement, offre aux enfants la possibilité de se recentrer, de se calmer. Nous investissons dedans chaque année afin de le développer continuellement. Par ailleurs, l'organisation d'un petit camp a favorisé l'expérimentation d'activités collectives visant le renforcement du lien, la confiance en soi et l'expression des émotions dans un cadre contenant et bienveillant.

Dans cette continuité, la formation et la mise en place du yoga pour enfants se révèlent être un outil particulièrement pertinent pour soutenir la gestion des émotions. Le yoga permet aux enfants de développer une meilleure conscience de leur corps, de leur respiration et de leurs ressentis internes. Pour des enfants ayant vécu des situations de violence, le corps est souvent un lieu de tensions, d'hyper vigilance ou de dissociation. À travers des postures simples, des exercices de respiration et des moments de relaxation, le yoga offre un espace où l'enfant peut retrouver un sentiment de sécurité corporelle, apprendre à identifier ses émotions et expérimenter des stratégies concrètes pour s'apaiser. Cette pratique favorise également l'autorégulation émotionnelle, la concentration et la confiance en soi, tout en respectant le rythme et les capacités de chacun. Ainsi, le yoga pour enfants s'inscrit pleinement dans notre fil rouge « gestion des émotions », en tant qu'outil accessible, non verbal et profondément adapté aux besoins spécifiques des enfants accueillis en maison d'accueil.

Cette année, une formation en ligne a également été achetée dans le cadre de ce projet. Celle-ci aborde l'autorégulation pour les enfants avec un trouble du spectre autistique, un TDAH ou des difficultés sensorielles/émotionnelles. Elle permet d'obtenir des outils adaptés à ce public et donne aussi des conseils sur la mise en place d'activités, tant dans la gestion de l'espace que dans le type d'activité.



Au cours de l'année 2025, la majorité des enfants accueillis avaient entre 6 et 11 ans au moment de leur hébergement, constituant ainsi le groupe principal comme l'année précédente. Comme annoncé dans la partie précédente, cette année a été marquée par un public infantile plus âgé que l'année précédente. La deuxième tranche d'âge la plus représentée était ainsi celle des 12 à 17 ans. Nous avons tout de même accueilli un nombre relativement similaire d'enfants âgés entre 0 et 5 ans. Consciente de la diversité des âges, particulièrement présente cette année, et des besoins des enfants, l'équipe s'efforce de mettre en place des activités variées, soigneusement adaptées à chaque groupe. Cette approche permet de garantir que les activités proposées soient non seulement accessibles, mais également stimulantes et enrichissantes pour tous les enfants, quel que soit leur âge. Grâce à une grande flexibilité dans l'organisation et la mise en œuvre de ces activités, l'équipe veille à répondre de manière personnalisée aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage et de développement harmonieux pour tous les enfants.

Au cours de l'année 2025, nous avons eu l'opportunité de travailler avec les enfants sur une diversité de thématiques essentielles à leur bien-être et à leur développement, telles que : le harcèlement, les questions de genre et d'identité, les origines, la compréhension et l'expression des émotions, les violences verbales envers les enfants, les séparations, les violences conjugales, les peurs et les sources d'apaisement, l'anxiété, la gestion du stress, les événements traumatiques, l'appel à l'aide, les tabous, la connaissance de son corps, la maltraitance et la reproduction de comportements violents d'une génération à l'autre, l'estime de soi, le rôle de la famille, le passage au Refuge, les besoins et les limites, le consentement, et bien d'autres sujets encore.

Chaque thème, abordé tant en individuel qu'en groupe, est directement ou indirectement lié à la problématique des enfants victimes de violences conjugales et familiales. Ces thématiques permettent de donner aux enfants les clés nécessaires pour comprendre et gérer les traumatismes qu'ils ont pu subir, mais aussi pour mieux se préparer à un avenir plus serein.

Les objectifs de ces échanges sont multiples : d'une part, il s'agit de leur fournir des outils pour sortir des schémas de violence et éviter de reproduire ces comportements une fois adultes ; d'autre part, ces discussions visent à offrir des ressources permettant d'atténuer, voire de faire disparaître progressivement certains symptômes caractéristiques des enfants victimes de violences familiales, comme la peur, l'anxiété ou les troubles émotionnels.

Les espaces de parole créés tout au long de l'année visent également à briser "la loi du silence" qui sévit souvent au sein de ces familles. Cette loi du silence permet à certains auteurs de violences conjugales et familiales d'isoler les victimes de tout soutien extérieur qu'il soit familial, amical ou professionnel et de les empêcher de chercher de l'aide. Elle nourrit également les sentiments de honte et de culpabilité, qu'ils exploitent pour maintenir leur domination sur les victimes.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe met un point d'honneur à accompagner chaque enfant de manière individualisée, en prenant en compte sa situation unique au sein du système familial. La dynamique relationnelle des membres de la famille est également observée et analysée, afin d'adapter les interventions aux besoins spécifiques de chaque enfant et de soutenir la famille dans son ensemble vers un changement durable.

#### 4.2.2 La Parenthèse

La Parenthèse a une capacité d'hébergement de 31 lits pouvant accueillir des femmes accompagnées ou non d'enfants (sans limite d'âge).

##### ***Les spécificités de l'équipe adulte***

L'équipe adulte, composée de quatre travailleuses sociales aux profils complémentaires, accompagne et soutient les femmes durant leur hébergement et après celui-ci.

L'accompagnement comporte 3 axes essentiels : ACCUEILLIR/SÉCURISER – ACCOMPAGNER – ORIENTER.

La Parenthèse a une capacité d'hébergement de 31 lits pouvant accueillir des femmes accompagnées ou non d'enfants (sans limite d'âge).

Durant l'année 2025, deux studios ont dû être gelés ce qui a réduit notre capacité d'accueil à 26 lits. Vu la demande d'hébergement toujours très présente, ce blocage, indépendant de notre volonté, a eu un impact sur les durées d'attente qui ont été rallongées pour certaines familles.

Chaque femme se voit attribuer une référente adulte à son arrivée. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe ainsi qu'avec les intervenants extérieurs.

L'écoute bienveillante est au cœur du suivi des personnes hébergées.

Durant leur hébergement, nous accompagnons les dames hébergées dans la remise en ordre de leur situation socio-administrative (CPAS, allocations familiales, dettes, mutuelle, etc) ainsi que dans leur recherche de logement (inscriptions AIS, logements sociaux, visites d'appartements...).

Notre travail consiste également à aider les femmes à développer leur empowerment. Il est important qu'elles retrouvent confiance en leurs capacités et ressources personnelles ainsi qu'en leur pouvoir d'action. Notre objectif est qu'elles parviennent à prendre conscience de leurs besoins et de leurs droits afin qu'elles se positionnent au mieux dans leurs choix.

Les personnes que nous accueillons, suite aux violences subies, présentent, à plus ou moins grande échelle, les symptômes du stress post traumatique : confusion, méfiance, insécurité, baisse de l'estime de soi-même, peur, colère, etc.

Notre priorité est donc, outre l'accueil bienveillant et empathique, d'installer un cadre sécurisant qui respecte la temporalité de chaque famille hébergée. Les femmes tirent profit du soutien psychosocial offert et parviennent petit à petit à transposer leurs acquis dans les différentes sphères de leur vie.

L'accompagnement sociojuridique prend également une grande place dans l'accompagnement proposé par les référentes adultes. Notre expertise et les collaborations avec le réseau juridique (avocats, CIRE, etc.) nous permettent d'expliquer, de manière simple et répétée, les possibilités qui s'offrent à elles tant au niveau civil que pénal ou encore en droit des étrangers. Dans le cas d'une séparation ou d'un divorce, nous les accompagnons et les soutenons dans les démarches juridiques (prise de contact avec l'avocat, accompagnement aux rdv, accompagnement aux audiences).

Parallèlement, un travail d'écoute peut avoir lieu avec un psychologue interne ou externe au CPVCF, à la demande de la personne. Cela donne à la femme la possibilité d'entreprendre un travail plus approfondi sur elle-même afin de mieux comprendre les mécanismes de la violence et le sens des événements douloureux vécus.

Sur ce point, compte tenu du contexte sociétal actuel, nous constatons que l'année a été marquée par une difficulté grandissante à trouver un accompagnement psychologique dans un délai raisonnable ce qui repousse le début d'une prise en charge sur le plan psychologique, pourtant primordiale pour le travail de dévictimation entrepris avec les personnes accueillies.

Après le regroupement des informations dans le "dossier famille", 2025 amène le tournant de l'informatisation des dossiers. La mise en route, au sein des équipes, du CRM, a donné l'occasion à l'équipe adulte de la Parenthèse de se questionner sur la tenue des dossiers, quelles informations à inclure, comment les répertorier afin d'assurer une gestion et un suivi en constante amélioration sur le plan technique.

Les référents adultes et enfants poursuivent leur travail en étroite collaboration autour d'une même famille. Un soutien à la parentalité est primordial afin de permettre à chaque individu de trouver sa place dans un système familial déstabilisé.

La crise du logement continue à être une problématique omniprésente pour l'accompagnement des femmes. Les réorientations sont également largement complexifiées par un contexte de crise du logement et de hausse continue des prix.

Grâce à notre collaboration avec plusieurs sociétés de logements sociaux dans le cadre de la Convention article 36 bis, avec le Fonds du Logement ainsi que certaines AIS, quelques logements sont attribués à nos hébergées. Cette collaboration est indispensable étant donné la précarité de nos publics.

Celles-ci cumulent plusieurs formes de discriminations qui freinent l'accès au logement privé (faible revenu, racisme, famille monoparentale, etc.). Ces conventions ont l'avantage d'offrir des logements de bonne qualité avec des loyers adaptés tenant compte des revenus et des situations sociales particulières (réductions du loyer en fonction du nombre d'enfants, de l'âge, de la situation particulière de la personne, handicap par exemple).

Malheureusement, malgré une très légère augmentation du pourcentage d'attribution de ces logements, les conventions obtenues sont trop peu nombreuses par rapport au nombre de familles accueillies. L'équipe se voit

contrainte de choisir entre les différentes situations. Cela génère de la rivalité et des tensions entre les femmes hébergées. Cela amène également de l'incompréhension et peut générer de l'anxiété.

La problématique du logement a pour conséquence un allongement des durées d'hébergement. Ceci étant compliqué tant pour les familles que pour l'équipe.

Il arrive que certaines femmes doivent être réorientées vers d'autres maisons d'accueil ou centres d'accueils d'urgence car la problématique des violences conjugales est stabilisée et que l'accompagnement spécifique qu'offre le CPVCF peut être poursuivi dans le cadre du post hébergement. Cependant, ces solutions sont de moins en moins possibles, surtout vers d'autres maisons d'accueil, car celles-ci ont des listes d'attentes extrêmement longues, tout comme nous.

En 2025, l'équipe a animé des ateliers logement afin d'outiller les dames et leur donner un maximum de chances de trouver un logement dans le secteur privé. Nous constatons également une intensification de l'accompagnement individuel dans la recherche d'un logement.

Malgré tout, cette problématique du logement s'inscrit dans un système global et politique qui va plus loin que le mandat et les possibilités de l'équipe accompagnante. Nous devons fréquemment accueillir et gérer l'anxiété des femmes qui voient leur hébergement en maison d'accueil arriver à sa fin.

L'évolution du contexte sociétal et les décisions gouvernementales ont, à ce titre, particulièrement impacté les familles que nous accueillons. Elles sont, en effet, plus durement impactées par les mesures prises. Cette réalité complexifie notre travail et celui de nos partenaires, dont certains sont moins joignables ou ont, carrément, dû réduire leurs effectifs.

A la fin de l'hébergement, nous réfléchissons avec la personne à ses besoins, ses demandes, au réseau auquel elle pourra faire appel, etc

Étant donné l'ambivalence due à l'insécurité à venir, à l'espérance que l'autre peut changer, à la pression familiale ressentie par certaines dames, il arrive qu'une personne décide de retourner au domicile conjugal et/ou familial. Quoi qu'il arrive, nous envisageons avec chacune, des plans de sécurité afin que l'installation dans son nouveau logement ou le retour au domicile se passe au mieux.

Dans ce cadre, la prise en charge post-hébergement est une possibilité très largement saisie par les dames hébergées qui sont preneuses de la possibilité d'une poursuite dans l'accompagnement, de la conservation d'un lien avec des personnes de confiance tout en étant soutenues dans la création d'un nouveau réseau, indispensable à leur reconstruction et celle de leurs enfants. La durée et l'intensité de cet accompagnement est variable selon les familles. Cette possibilité est, évidemment, également offerte aux familles retournées au domicile conjugal.

En interne, outre la volonté continue de formation et le souci d'amélioration continue de nos pratiques, une double question a fortement alimenté l'équipe durant cette année 2025.

Tout d'abord, la question de la confidentialité de l'adresse d'accueil est, comme très régulièrement, questionnée quant à son maintien effectif par les familles et l'équipe. En effet, vu le déploiement des outils technologiques de traçage, leur accessibilité en termes d'utilisation et de prix, le maintien de notre adresse confidentielle reste un défi, un questionnement permanent et source d'une attention particulière lors de chaque accueil.

De plus, la question des fins d'hébergement anticipées à la suite du non-respect des règles de l'hébergement a été travaillée de manière plus approfondie en 2025. Cette question transversale en matière d'hébergement a été

l'occasion de réunir les équipes de la Parenthèse et du Refuge autour de la table. Cette réflexion se poursuivra en 2026 mais elle a, d'ores et déjà été saluée comme bonne pratique applicable à d'autres thématiques.

Si l'on revient, plus spécifiquement, à la Parenthèse, ces fins d'hébergement anticipées ont, malheureusement, eu lieu à plusieurs reprises durant l'année. Outre les difficultés rencontrées par les familles quant à la continuité de l'accompagnement, la réorientation ..., ces cas de figure n'ont, également, pas manqués de marquer l'équipe, son équilibre, l'accompagnement quotidien offert. Il ne s'agit, en effet, jamais de décision anodines prises sans considération pour leurs conséquences.

#### Lieu de réorientation après le départ de La Parenthèse sur 11 situations

- Départ vers SISP (convention art 36) : 6 ==> 55%
- Départ vers AIS (Baita) : 1 ==> 9%
- Départ vers logement social (sans convention) : 2 ==> 18%
- Départ vers logement privé : 1 ==> 9%
- Départ chez un proche : 1 ==> 9%
- Départ vers une autre maison d'accueil : 0 ==> 0%
- Retour à domicile : 0 ==> 0%

#### ***Les spécificités de l'équipe enfants***

##### La méthodologie de travail

L'équipe éducative accompagne chaque enfant hébergé avec sa maman, quel que soit son âge. Ce choix institutionnel garantit qu'aucune mère ne soit pénalisée dans sa démarche de sortie des violences conjugales, qu'elle ait une famille nombreuse, des enfants adultes ou un enfant en situation de handicap. Les enfants exposés à la violence sont reconnus comme victimes à part entière, au même titre que leur mère.

L'équipe Educative est vigilante et assure un accompagnement spécifique à chacun. Elle partage le mandat institutionnel : accueillir, sécuriser, accompagner et orienter, avec la nuance qu'il ne peut se faire sans la collaboration des mamans.

L'arrivée dans notre maison d'accueil est souvent un moment rempli d'émotions, d'inquiétudes et de soulagement.

Dans un cadre structurant et bienveillant, les bénéficiaires retrouvent un sentiment de sécurité physique, affective ou psychique.

La parité de genre dans l'équipe éducative est un atout. Nous sommes un laboratoire dans lequel chacun.e expérimente des modes de relations parfois réparatrices différents de ceux connus à la maison. Vivre dans une maison d'accueil est une étape porteuse de changements pour la famille. Aussi, nous veillons à accompagner chacune d'entre elles au mieux pour que cette "parenthèse" leur permette une structuration différente et l'ouverture vers d'autres étapes.

Pour ce faire, l'équipe éducative articule son travail autour de trois objectifs :

- Permettre à l'enfant de retrouver sa place et son rôle dans la famille ;
- Favoriser l'autonomie des personnes pour préparer au mieux leur départ ;
- Accompagner la restructuration de la famille en proposant un travail sur le vécu de celle-ci.

Pour accomplir ces objectifs, cinq piliers guident le travail au quotidien : la sécurité, l'observation, la relation mère-enfant, l'estime de soi et la gestion des émotions.

### **La sécurité**

La sécurité physique et émotionnelle est la préoccupation majeure. Afin de pouvoir s'épanouir et bien grandir, un enfant a besoin d'un cadre sécurisant. Dans une famille où la problématique des violences conjugales sévit, ce cadre vole en éclats. Les enfants présentent souvent des symptômes similaires à ceux d'un stress post-traumatique. Selon la pyramide de Maslow, l'insécurité vécue par ces enfants les place dans un mode « survie ». Ce mode les oblige à adapter leurs comportements et à adopter des stratégies différentes. Leurs symptômes rendent le travail des éducateurs.trices nécessaire (dépression, anxiété, hypervigilance, agressivité, repli sur soi, angoisse de séparation, troubles de l'apprentissage, troubles du sommeil, reproduction de la violence, énurésie, etc.). Le travail de l'équipe éducative consiste à créer une relation de confiance dans un cadre stable dans lequel les violences ne sont pas tolérées et sont retravaillées. Ainsi l'enfant expérimente une autre manière d'autre en relation avec les adultes et ses pairs. Il apprend alors rapidement à laisser de côté ce mode « survie » sans pour autant en être débarrassé.

### **L'observation**

L'équipe observe l'enfant dans ses interactions avec sa famille et les autres. Son comportement dévoile ses mécanismes de défense et de protection. L'observation permet à l'équipe d'adapter ses réponses et d'envisager des pistes de travail adéquates à chacun.

### **La relation mère-enfants**

La parentalité de la victime est souvent mise à mal par l'auteur. Les mères ont parfois des difficultés à mettre des limites à leur enfants. L'une des missions de l'équipe est de permettre aux mamans de reprendre les rênes de leur famille en reconstruction, d'oser se positionner en tant que parent. La maman reste au centre de toutes les décisions concernant ses enfants. Le fait de sécuriser les mamans a un impact sur la mise en confiance des enfants. Parallèlement, l'équipe épaulé l'enfant à exprimer ses souffrances dans ce lieu d'expérimentation qu'est la maison d'accueil. Un travail autour de la relation enfant/père (ou beau-père) est également entrepris s'il est souhaité par l'enfant.

### **L'estime de soi**

Favoriser le développement de l'estime de soi est un élément clé pour initier une amélioration du bien-être. Dans ce processus, les enfants abandonnent leur mode de survie pour retrouver leur place naturelle d'enfant. De même, les mères doivent redécouvrir leurs compétences de mères et de femmes, étant donné que l'auteur des violences n'a souvent cessé de les dévaloriser leurs capacités. Ces femmes possèdent des ressources intérieures considérables. Il est simplement nécessaire qu'elles reconstruisent leur autodétermination.

### **La gestion des émotions**

Dans une famille marquée par les violences conjugales, identifier, comprendre et exprimer ses émotions devient un défi. Pourtant, ces compétences sont essentielles pour établir des liens d'attachement sécurisants, indispensables au bon développement de l'enfant.

Le rôle des éducateurs et éducatrices est d'accompagner cet apprentissage à travers diverses techniques et jeux. En développant une expression émotionnelle saine, l'enfant acquiert des repères solides qui lui permettront de

se sentir en sécurité et d'interagir de manière équilibrée avec ses pairs et les adultes, tout en respectant ses propres ressentis.

### **Reconnaissance des faits et validation**

A l'issu du PEVC, insiste sur l'importance de décrire les faits de la manière la plus factuelle possible tout en insistant sur reconnaissance de la violence à laquelle la victime et ses enfants ont dû faire face. Il s'agit de nommer cette violence, de rappeler qu'elle est inacceptable et de la dénoncer clairement. Ensuite vient un temps essentiel : écouter l'enfant victime et valider toutes les stratégies qu'il a dû mettre en place pour survivre dans ce contexte violent. Même si certaines de ces stratégies ont pu le mettre en danger, elles ont avant tout existé pour lui permettre de survivre dans un environnement éprouvant. La troisième phase consiste à réfléchir avec l'enfant à ces stratégies, à identifier celles qui posent problème et à comprendre pourquoi, puis à imaginer avec lui d'autres scénarios possibles

### Les outils de l'équipe enfants

#### **La salle de jeux**

La Parenthèse dispose d'une salle de jeux, dédié à la création, à l'expression concrète, à l'école des devoirs, aux jeux de société et au groupe de paroles tel que le Conseil des enfants. Les femmes y sont également les bienvenues pour jouer avec leurs enfants, boire un café et discuter avec les éducateurs.trices.

#### **Le coin calme**

Inspiré du concept "snoezelen", une pièce a été aménagée en « coin calme » ouvert à chacun. Il offre un refuge, hors de l'agitation du quotidien, permettant de prendre une pause lorsque l'enfant et/ou la maman se sent sur-stimulé.e ou dépassé.e par ses émotions.

Grâce à des stimulations visuelles, auditives, tactiles et olfactives, ce lieu offre un moment de découverte, de relaxation et d'apaisement. Notre rôle est d'accompagner l'enfant dans ce moment de bien-être sans le stimuler. L'observation, nous permet de comprendre ses besoins et d'adapter notre accompagnement. Cet espace est également mis à disposition lorsqu'un enfant ou une maman ressent le besoin de s'isoler du groupe ou de prendre du temps pour soi, notamment en cas de débordement émotionnel, d'angoisse, d'accélération du rythme cardiaque, d'hyperactivité.

Grâce à des techniques de respiration, une musique douce, un éclairage tamisé et du matériel favorisant le bien-être, le coin calme offre un environnement apaisant qui permet de retrouver son calme.

Les mamans ayant des enfants de moins de trois ans peuvent découvrir des techniques de massage et de relaxation afin de recréer ou renforcer un lien parfois fragilisé.

Cet espace suscite un réel attrait auprès des enfants. Ils demandent régulièrement à y passer un moment, seuls ou accompagnés.

Ils et elles se familiarisent avec le matériel sensoriel (couverture lestée, colonne à bulles, balles sensorielles, lecteur de méditation, tongue drum, etc.) et choisissent ce qui leur convient le mieux.

En devenant acteurs de leur propre détente, ils/elles développent leur autonomie dans la gestion de leurs émotions. Pour les enfants victimes de violences conjugales, développer cette compétence est un véritable défi.

Il est donc essentiel qu'ils puissent identifier et utiliser les outils adaptés pour les aider à retrouver leur équilibre émotionnel en toute autonomie.

### **Conseil d'enfants**

Chaque mardi, deux membres de l'équipe animent le Conseil des enfants, un espace sécurisant et stable où les enfants exposés à la violence peuvent s'exprimer et partager leur vécu. Après un temps d'accueil, la séance s'organise autour d'un tour d'émotions et d'un thème choisi selon les besoins du groupe.

Les éducatrices accompagnent la parole, soutiennent les échanges et veillent à ce que chacun.e puisse participer dans un cadre clair, respectueux et bienveillant. Les ateliers (photo-langage, écriture, méditation...) permettent aux enfants d'identifier et de nommer leurs émotions, de mieux comprendre leur histoire, de distinguer conflit et violence, et de développer des stratégies de protection adaptées. Le Conseil favorise également la coopération, l'empathie, la solidarité et le respect, tout en offrant aux enfants des repères et des outils pour renforcer leur confiance et leur sécurité intérieure. La méthodologie prend en compte la temporalité de l'hébergement, en adaptant le cadre aux arrivées et départs et en soutenant chaque enfant dans son rythme. Ces séances contribuent à la reconstruction de la sécurité émotionnelle et au développement de compétences relationnelles essentielles.

### **La notion de référence**

Les éducateurs et éducatrices sont les référents de plusieurs enfants ou fratries. Le.la référent.e représente les intérêts de l'enfant et porte sa parole auprès des institutions. Il/elle établit une cartographie familiale à l'arrivée et propose, selon les besoins, d'élargir le réseau. Il ou elle évalue également le degré d'exposition de l'enfant aux violences conjugales. Toujours en collaboration avec la mère, un suivi adapté est proposé. Ce travail prend une nouvelle dimension cette année avec l'introduction du CRM. Ce nouvel outil nous pousse à réfléchir et à rationaliser nos pratiques, à avoir une vue globale du système familial et à plus le prendre en compte dans notre travail de référence. Cette informatisation de nos outils de travail assez bousculante change en profondeur nos habitudes de travail.

### **Aide aux devoirs et système de garde**

L'équipe éducative apporte un soutien scolaire le matin, après l'école, en soirée et le week-end. Un système de garde est mis en place pour permettre aux mères de prendre du temps pour elles ou d'accomplir leurs démarches administratives.

Nos objectifs évoluent au fil de l'hébergement. Dans un premier temps, l'équipe éducative propose aux mamans de garder les enfants.

La simple planification de temps de garde offre aux mamans une vision plus sereine du quotidien et à leur redonner le sentiment de contrôle sur leur vie. La reprise scolaire mobilise l'équipe pour soutenir l'instauration d'un rythme de vie cohérent, notamment autour du coucher.

### **Adaptation aux besoins spécifiques**

Nous accueillons des enfants présentant des troubles de l'apprentissage, des troubles du spectre de l'autisme ou des troubles du comportement. Dans de nombreux cas, les violences conjugales et intrafamiliales vécues

constituent un facteur ayant affecté leur développement. Les violences conjugales et intrafamiliales vécues peuvent être aussi à l'origine de ces troubles ou les aggraver.

Dans un espace sécurisé, sans violences, les enfants reprennent un rythme de développement et d'apprentissage sain et nous observons des améliorations.

Il arrive que des inquiétudes de la maman et l'équipe éducative persistent. Nous proposons, alors une réorientation vers les professionnels adaptés.

L'équipe constate une augmentation progressive du nombre d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Dans ces cas, l'orientation et les diagnostics avaient été posés avant l'arrivée à la Parenthèse (école, PMS, logopède, SAJ, etc.). Ces enfants peuvent devenir un levier de pression utilisé par le père : blocage de procédures, décisions prises contre l'avis de la mère, utilisation de l'autorité parentale conjointe comme moyen de violence, au détriment de l'enfant.

Cela dit, l'équipe éducative constate une légère augmentation dans le nombre d'enfants aux besoins spécifiques accueillis. En 2024, 5 enfants accueilli ont été scolarisés en enseignement spécialisé T 2,3, 7 et 8 ainsi qu'un enfant en cours de bilan neuropsychologique.

Cette problématique a augmenté au fil des ans.

### **Activités et ateliers**

Nos activités se déroulent principalement les mercredis, les week-ends et durant les vacances scolaires, en fonction des disponibilités et en tenant compte du calendrier (anniversaires, Carnaval, Halloween, Pâques, etc.). Elles permettent d'explorer de nouveaux centres d'intérêt. Ces moments structurent leur semaine et/ou leur année, renforçant ainsi leur sentiment de sécurité.

Ces instants ludiques sont aussi l'occasion pour les éducateurs.trices connaître les enfants et d'établir un lien de confiance avec eux. Les mères sont régulièrement invitées à y participer, favorisant ainsi le renforcement du lien mère-enfant.

L'équipe sensibilise les mamans à l'importance d'être présentes pour leurs enfants et de partager des moments privilégiés. Des sorties, ateliers créatifs ou cosmétiques sont organisés dans cette optique.

Chaque activité est pensée pour être adaptée aux besoins des enfants, dans un cadre ludique et bienveillant.

### **Week-end "Projet Horreur" – Villers-Sainte-Gertrude**

Cette année, durant les fêtes de la Toussaint, nous sommes parti-es avec les femmes et leurs enfants de la Parenthèse pour un week-end de trois jours à Villers-Sainte-Gertrude.

Ce week-end résidentiel avait pour objectifs principaux de renforcer le lien mère-enfant et de favoriser l'expression des émotions à travers des activités collectives, créatives et symboliques.

Cette activité a été subsidiée en grande partie par la Fondation Roi Baudouin.

Le séjour s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à une organisation souple et adaptable. Les activités phares : atelier d'écriture mère-enfant, balade contée, veillée au feu de camp en référence à la fête celte de Samain (ancêtre d'Halloween) et soirée de clôture Halloweenesque à souhait, ont rencontré un franc succès.

Elles ont permis d'explorer les émotions, de renforcer les liens familiaux, de consolider la dynamique de groupe et de rapprocher l'équipe des familles hébergées

Le projet a eu un impact très positif : plusieurs femmes, d'abord en retrait, se sont progressivement ouvertes et ont pu exprimer leurs ressentis. Les enfants, de leur côté, ont bénéficié d'un cadre bienveillant favorisant des moments de complicité avec leur mère. Enfin, malgré le défi à la fois logistique et émotionnel que représentait ce projet, l'équipe éducative en est ressortie plus soudée et renforcée dans sa confiance en ses capacités.

Ce séjour a renforcé les liens entre les participant-es, favorisé l'expression des émotions et consolidé la cohésion de l'équipe.

Une expérience riche, humaine et porteuse, que nous espérons renouveler à l'avenir.

### **Le suivi famille**

Un suivi famille est mis en place cet année. Les sujets comme la parentalité, les relations mère-enfants, l'encadrement et l'éducation font partie des priorités et constituent nos outils de travail pour les familles hébergées.

### **Retour au calme Rythme et Endormissement**

Chaque jeudi soir, l'équipe d'éducation permanente organise une réunion destinée aux femmes de la maison d'accueil afin d'aborder différentes thématiques, telles que la dévictimisation ou le processus de domination conjugale.

Avant le début de cette rencontre, les éducateurs présents profitent du moment pour sensibiliser les mamans à l'importance d'une préparation progressive au coucher de leurs enfants : brossage des dents, douche, puis un temps de retour au calme, notamment à travers la lecture.

Nous encourageons les mamans à maintenir ce rituel chaque jour de la semaine afin de réinstaurer un sommeil sain chez leurs enfants, un rythme qu'ils ont parfois perdu.

### **Piste de réflexion pour 2026**

L'importance des procédures : Cette année, les deux maisons d'accueil Refuge et Parenthèse travaille conjointement pour mettre par écrit le cadre de nos interventions. Au vu de la conjoncture sociétale, économique et politique actuelle, il est apparu urgent pour le personnel de se pencher sur ces questions afin de rester en alignement avec les valeurs de l'institution et l'éthique professionnelle de chaque travailleur-euse.

La Place des jeunes adultes: Cette année, nous avons porté une attention particulière au suivi des jeunes adultes hébergé-es au sein de la maison. En effet, ces dernier-ères ont tendance à se montrer très discret-es. Certain-es jeunes adultes ne se sentaient ni soutenu-es, ni entendu-es.

Ces « enfants devenu-es adultes » traversent, eux aussi, des réalités complexes et portent des charges émotionnelles souvent invisibles. Ils et elles ont tendance à s'effacer pour laisser toute la place à leur mère, identifiée comme la « victime officielle » du système.

Nous avons donc entamé un travail visant à adapter notre accompagnement à la spécificité de ces hébergées.

L'avenir nous permettra d'affiner nos pratiques et de renforcer notre capacité à accompagner cette tranche d'âge de manière juste, cohérente et adaptée à leurs besoins spécifiques.

### **PEVC une formation porteuse et fédératrice:**

Deux membres de l'équipe ont eu l'opportunité de participer à une formation PEVC organisée sur deux jours et réunissant l'ensemble des acteur-trices belges engagé-es dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Au-delà des échanges riches entre équipes issues de différents A.S.B.L., la formation en elle-même s'est révélée particulièrement stimulante.

La méthodologie PEVC, développée au Québec, vise à sensibiliser les professionnel·les de l'aide et de la protection de l'enfance à l'impact des violences conjugales sur les enfants exposés. Elle propose une manière singulière, rigoureuse et objective de documenter les faits de violence, en les organisant selon un schéma précis et structuré. Cette approche met en lumière l'importance d'un accueil adéquat des victimes, mères ou enfants, tout en clarifiant la manière de travailler avec les auteurs, à qui l'on demande encore trop peu, dans les pratiques actuelles.

Cette méthodologie recentre la responsabilité sur l'auteur des violences et valorise les stratégies de survie mises en place par les victimes, adultes ou enfants.

La formation a mis en exergue la nécessité de former les services du SAJ et du SPJ. Sans cela, chacun continuera à fonctionner dans la méfiance ou les incompréhensions réciproques. Si les associations adoptent une manière plus clinique et structurée d'observer les situations, et que le SAJ et le SPJ sont formés eux aussi au PEVC, alors un véritable dialogue devient possible. C'est un enjeu indispensable pour éviter que les prochaines années ne soient marquées par des tensions interservices plutôt que par une coopération au service des enfants exposés aux violences conjugales.

### **Conclusion: équilibre retrouvé et porteur**

L'équipe enfants de la Parenthèse, composée de cinq membres (3 femmes 2 hommes), a le sentiment d'avoir atteint un réel équilibre. La diversité de nos horizons, de nos origines et de nos parcours professionnels, combinée à l'expérience accumulée au fil des années, nous a permis de construire une bonne dynamiques relationnelles, tant sur le plan interpersonnel que professionnel.

Les désaccords existent, bien sûr, et heureusement. Mais ils font partie intégrante du travail d'équipe et sont accueillis avec assertivité, respect et ouverture. Ce climat permet à chacun-e d'exprimer son point de vue sans crainte d'être jugé-e ou dévalorisé-e. Malgré la complexité de notre mission et l'impact émotionnel qui en découle, nous savons que nous pouvons compter sur l'appui constant de l'ensemble de l'équipe éducative.

Cette équipe, forte d'expériences variées et de parcours multiples, permet à chaque collaborateur de ressentir profondément une reconnaissance mutuelle. Chacun-e est respecté-e pour ce qu'il représente, avec ses forces et ses faiblesses, et cette qualité relationnelle nourrit un respect réciproque sincère et solide.

Cette qualité de relations est rare, précieuse et franchement rafraîchissante.

Ce climat d'entraide crée une véritable sécurité professionnelle. Il nous permet de rester solide face aux situations familiales marquées par l'insécurité, l'instabilité émotionnelle et la souffrance

Au fil des années, l'équipe enfants de la Parenthèse a traversé différentes configurations et modes d'organisation, avec des niveaux d'efficacité variables. Aujourd'hui, elle atteint une stabilité et une cohésion inédites, où chaque personne trouve pleinement sa place et contribue de manière harmonieuse au fonctionnement global.

### 4.2.3 L'accompagnement de l'équipe intendance

L'équipe intendance a d'abord un rôle de maintenance, assurant le bien-être des personnes hébergées mais également du reste de l'équipe sur son lieu de travail. Elle s'assure ainsi que les maisons d'accueil restent des lieux accueillants, chaleureux et en bon état, par le biais de travaux et autres réparations. En outre, elle garantit ce cadre convivial par l'organisation d'un repas hebdomadaire collectif, le mardi soir, et de différents événements festifs qui rythment la vie des maisons d'accueil.

Au-delà de ce rôle de maintenance, le personnel de l'équipe intendance est une oreille attentive pour les femmes hébergées : en effet, l'équipe, naviguant entre les différents appartements, a un rôle social informel important.

Comme les autres équipes du CPVCF, elle est polyvalente et se propose en soutien des autres équipes en accompagnant les dames en rendez-vous extérieur, en gardant des enfants, en aidant à encadrer une sortie, etc.

#### ***Le repas hebdomadaire du mardi soir***

Chaque mardi soir, l'équipe d'intendance organise, dans chacune des maisons d'accueil et pour toutes les personnes hébergées, un repas convivial. Ainsi les femmes ont l'opportunité de se retrouver ensemble tandis que leurs enfants mangent en groupe avec les membres de l'équipe enfant. Dans ces moments privilégiés, les hébergées apprennent à faire connaissance, à partager leur vécu, mais également à rire et à se détendre. Il s'agit également du lieu où peuvent être abordés les problématiques liées à la vie communautaire au sein des maisons d'accueil.

#### ***La fête des femmes et la Saint Nicolas***

Chaque année, l'équipe intendance fait preuve d'imagination pour l'organisation des fêtes des femmes et de Saint-Nicolas. Ce sont les deux seules occasions pour les femmes et enfants qui ont quitté les maisons d'accueil de revenir dans les bâtiments ou en extérieur. Ces fêtes sont l'occasion de revoir les anciennes personnes hébergées autour du délicieux repas préparé par les équipes intendance. Celles-ci gèrent aussi de main de maître les décorations et l'installation/désinstallation.

#### ***La solidarité***

Grâce à la solidarité dont font preuve de nombreux.ses donateur.trice.s, l'équipe intendance récolte des biens matériels, comme de la vaisselle, des vêtements ou encore des produits d'hygiène afin de les redistribuer aux hébergées et à leurs enfants, qui sont souvent parties de chez elles dans l'urgence en n'emportant que le minimum.

L'équipe intendance a également un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes dans leur nouveau logement : tout au long de leur hébergement, elle aborde régulièrement, notamment lors des repas du mardi soir, les questions liées à l'aménagement de leur nouveau logement, sa tenue, son organisation, le budget, etc. Au moment de la sortie de la maison d'accueil, elle prend un temps spécifique pour accompagner la femme et répondre à ses questions. Elle participe également aux déménagements et à l'aménagement des familles dans leur nouvel appartement.

#### 4.2.4 Mission spécifique “soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales”

Nos deux maisons d'accueil ont obtenu de la part de la Cocof, la reconnaissance de la mission spécifique de soutien aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Cette reconnaissance nous a permis d'augmenter d'un mi-temps l'équipe de chaque maison d'accueil.

Nous n'avions évidemment pas attendu cette reconnaissance, qui date de 2018, pour mettre en place un suivi spécifique pour les femmes et les enfants. Toutes les équipes du CPVCF sont formées au Processus de Domination Conjugale qui est un outil d'évaluation de la dangerosité des situations de violences conjugales. Cet outil nous permet également d'avoir une vision et un langage communs.

Cette mission est donc, en réalité, remplie par l'ensemble des équipes et se développe dans les suivis individuels mais également dans les animations, ateliers de groupe.

#### 4.2.5 Le post-hébergement

Le suivi post-hébergement est une mission de base dans le décret régissant l'agrément des maisons d'accueil Cocof. Il est fixé à 3 mois renouvelables deux fois à la suite d'une évaluation. La durée maximum est de 9 mois. À la fin de cette période, si la dame est encore en demande de soutien, celui-ci se fait dans le cadre de l'aide aux justiciables au sein du service ambulatoire. Ce suivi permet une continuité du travail effectué en maison d'accueil soit un soutien psychosocial, administratif, juridique et économique. La différence majeure avec le suivi en maison d'accueil est que la personne doit prendre rendez-vous. Les dames savent cependant que nous restons disponibles par téléphone ou par mail en cas de besoin. Dans certaines situations et à la demande de la dame, nous pouvons faire des visites à domicile ou des accompagnements dans différents services. En effet, nous favorisons l'orientation vers des services de proximité.

Au Refuge et à la Petite Maison, pour l'année 2025, nous avons accompagné des dames dans le cadre du post-hébergement. 5 dossiers ouverts en 2024 ont été clôturés en 2025. Aucun dossier ouvert en 2025 n'a été clôturé la même année. 3 dossiers ouverts en 2024 le sont encore en 2025. 6 personnes ayant été suivies en post-hébergement et ayant atteint la durée maximale de 9 mois sont actuellement toujours accompagnées dans le cadre de l'aide aux justiciables

À la Parenthèse, pour l'année 2025, 13 familles ont pu être accompagnée dans le cadre de notre suivi post-hébergement.

Parmi ces situations, 3 dossiers ouverts en 2024 se sont clôturés en 2025. Et 10 dossiers, ouverts en 2025, sont toujours en cours.

#### 4.2.6 Les conventions de collaboration liée aux logements

##### *Les SISP*

Comme le prévoit la législation des sociétés immobilières de service public, des conventions annuelles de collaboration entre les SISP et les maisons d'accueil permettent les dérogations Article 36 et Article 36 bis.

Ces dérogations donnent accès en priorité à des logements sociaux à des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales qui sont hébergées en maison d'accueil depuis au moins 3 mois.

Le principe est que la maison d'accueil propose des candidatures aux SISF avec lesquelles elle a signé une convention en envoyant une demande de dérogation ainsi qu'un rapport social. La décision d'attribution revient évidemment à la SISF en fonction de sa capacité à répondre à la demande de dérogation.

Pour l'année 2025, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales a signé 3 conventions :

Nom de l'organisme	Nombre de logements
Comensia	2
Foyer du Sud	6
Foyer Schaerbeekois	1

### ***Le Fonds du logement***

Suite à la prolongation de la convention qui nous lie au Fonds du Logement, nous avons proposé à deux familles d'intégrer en priorité des logements du Fonds. Les logements ainsi obtenus permettent aux familles de se stabiliser sur du long terme.

#### ***L'AS « Baïta »***

Cette année, notre collaboration avec l'AS Baïta a été maintenue et nous nous en réjouissons. Nous avons maintenu le système d'attribuer un bail de maximum 3 ans à chaque femme ou famille. Ce délai de 3 ans leur permet, en principe, de se poser quelque peu, de stabiliser leur situation et parfois reprendre une formation ou trouver un emploi. L'évolution de leur situation doit également leur permettre de trouver un logement sur du long terme. Cette sortie de logement est accompagnée par les équipes si les femmes en font la demande.

Ce système nous permet d'avoir une certaine rotation dans les logements.

#### ***Logement communal d'Ixelles***

Dans le cadre convention de collaboration avec la commune d'Ixelles nous avons introduit une demande de logement pour une famille.

## **4.2.7 Conventions liées au bien-être des bénéficiaires de nos maisons d'accueil**

### ***L'Asbl DANA : massage-relaxation***

L'équipe de masseurs de Dana vient régulièrement dans les deux maisons d'accueil pour proposer des séances de relaxation et de massage aussi bien pour les enfants que pour les femmes. Des travailleurs du Centre sont présents pour organiser les ateliers, installer les tables de massage et prévoir le planning des personnes qui seront massées.

Lieux	Nombre de séances (2h30)	Nombre de personnes massées
Le Refuge	9	18 adultes et 7 enfants
La Parenthèse	13	38 adultes et 17 enfants
A l'ambulatoire	48	

### ***Les réseaux extérieurs liés aux suivis des familles***

Les deux maisons d'accueil entretiennent des collaborations extérieures liées aux suivis des familles. Elles permettent à l'équipe éducative de rencontrer des acteur.trice.s de terrain compétent.e.s. Parmi ceux-ci, une consultation ONE, proche de la maison d'accueil, constitue une infrastructure avec laquelle l'équipe a formalisé une collaboration. L'équipe travaille également avec un service de crèches bruxelloises et prend régulièrement contact avec les CPMS des diverses écoles que les enfants hébergés fréquentent.

## Formations suivies par le personnel et rapport du SIPP

### 4.3 Actions du SIPP pour 2025

#### 4.3.1 Présence et disponibilité du SIPP

Le SIPP est disponible et intervient sur les 3 sites.

En collaboration avec Michèle Clette, des séances de massage shiatsu sur chaise ont également été organisées à destination du personnel, contribuant de manière concrète au bien-être des travailleurs.

Les services du CP ont été sollicité pour intervenir en appui du Comité de direction afin de rétablir le réseau Wi-Fi et la téléphonie de La Parenthèse, ce qui a permis d'assurer la continuité du fonctionnement de cette implantation.

Enfin, le Comité de direction a sollicité une collaboration pour l'élaboration d'un plan de formation annuel concerté, ce qui constitue un réel atout pour l'organisation du travail et la cohérence des actions de formation au sein de l'ASBL.

#### 4.3.2 Registre des faits indésirables

Le registre des faits indésirables et le registre des soins ont été rédigés et validés par le Comité de direction.

Leur mise en œuvre opérationnelle est restée en suspens. La difficulté principale réside dans le choix d'un support adéquat.

Le Conseiller en prévention estime en effet que l'outil Forms n'est pas suffisamment efficace ou adapté pour faire office de registres de manière pérenne et sécurisée. Une réflexion est en cours quant à la possibilité d'intégrer ces formulaires au CRM existant ou de recourir à une plateforme plus performante. L'objectif poursuivi est clair : permettre un accès simple et immédiat à ces documents, idéalement via un QR code affiché dans l'ensemble des implantations, afin de favoriser leur utilisation effective par les travailleurs.

#### 4.3.3 Equipe de secourisme et équipier de première intervention

L'équipe de secouristes s'est composée de onze secouristes répartis sur les trois implantations. Il est particulièrement important de souligner que les locaux ambulatoires disposent enfin de deux secouristes, ce qui constitue une amélioration majeure en matière de couverture des risques. Il ne reste plus qu'une secouriste à former au Refuge afin d'atteindre l'objectif de douze secouristes pour l'ensemble de l'organisation.

Par ailleurs, huit équipiers de première intervention ont été formés cette année. Cette formation représente un investissement financier plus important que les formations précédentes. Cela dit, la qualité pédagogique et la dimension pratique justifie l'investissement. Les travailleurs ont notamment été confrontés à des mises en situation réalistes, incluant des exercices en containers enflammés afin d'apprendre à gérer la fumée, ainsi que des exercices d'extinction complexes tels que des incendies de bonbonnes de gaz, de cuisinières ou de bacs de fuel. L'implication courageuse des participants et la présence d'un membre du Comité de direction lors de cette formation ont été particulièrement appréciées et ont renforcé la légitimité de la démarche.

#### 4.3.4 Brochure d'onboarding et boîte à outil :

La brochure d'onboarding constitue un autre projet actuellement à l'arrêt. Une part importante du contenu a pourtant déjà été rédigée, mais le document est resté au point mort faute de temps disponible pour mener seul un travail de cette ampleur. Il s'agit d'un document conséquent, structurant pour l'accueil des nouveaux travailleurs, et sa finalisation nécessiterait un soutien supplémentaire, tant en termes de temps que de collaboration, afin de pouvoir relancer ce chantier de manière réaliste.

La relance des toolbox fait également partie des actions qui n'ont pas pu être concrétisées en 2025. Cette relance avait pourtant été demandée par le Comité de direction, mais le manque de temps n'a pas permis d'y donner suite durant l'année écoulée. Les thématiques ne manquent pas et l'intérêt de ces outils pour la prévention est reconnu, mais la charge de travail globale n'a pas permis de dégager l'espace nécessaire pour leur préparation et leur animation.

#### 4.3.5 Projets pour 2026

Les priorités identifiées concernent la finalisation de l'utilisation et la publication du registre des soins et du registre des faits indésirables, la publication régulière de toolbox sur des thématiques variées, ainsi que l'organisation d'une formation en communication non violente pour une première moitié de l'équipe, avec un axe spécifique centré sur la gestion de l'agressivité des tiers dans le travail .

S'y ajoutent la planification et l'organisation du recyclage des onze secouristes en septembre, l'organisation du recyclage des équipiers de première intervention sous réserve des possibilités budgétaires, la formation de la dernière secouriste afin de disposer d'une équipe complète, ainsi que la relance du projet de cahier d'onboarding.

#### 4.4 Liste des formations suivies par le personnel

<b>Accompagnement bénéficiaires</b>	
	Accompagnement des auteurs de VC
	Accompagnement des victimes de VC
	Gestion des agressions physiques et verbales
	Intervision groupe de paroles
	L'auteur de la violence au sein du couple en tant que parent : comprendre pour intervenir
	Les violences entre partenaires intimes LGBTQIA+ , regards croisés WB&Québec
	Personnes étrangères et aides du CPAS
	PEVC - comprendre et intervenir en cas de VC sur les enfants
	Processus de VC
	Voix silencieuses et voies de résistance

<b>Formation spécifique</b>	Les fondamentaux du coaching
<b>Manipulation informatique</b>	<b>outils</b> CRM
	Recueil de données AMA'STAT
<b>Sécurité</b>	Equipier 1ere intervention
	Recyclage secourisme
<b>Supervision</b>	Supervision clinique collective

